



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

ESSAI DE 3<sup>E</sup> CYCLE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR  
MÉLANIE BOUDREAU

BLÂMER LES VICTIMES DE LA TRAITE DES PERSONNES À DES FINS  
D'EXPLOITATION SEXUELLE : PROPORTION ET FACTEURS ASSOCIÉS

AVRIL 2025

## Résumé

La traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, représentant environ 4,8 millions de victimes en 2016, est la forme la plus répandue de traite des personnes. Dans l'optique où le blâme qui est attribué aux victimes peut nuire à leur rétablissement, la présente étude a évalué la proportion et les facteurs associés au blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche en cours à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Les facteurs évalués sont les suivants : genre, culture, niveau d'éducation, âge, histoire de victimisation sexuelle, expérience antérieure avec l'industrie du sexe, attitudes envers la prostitution, abus physique à l'enfance, consommation de pornographie, sexisme, racisme, expériences relatives à la stigmatisation sociale, ainsi qu'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel. Cette étude observationnelle transversale a été réalisée auprès de 265 étudiant.es universitaires ( $M = 24,5$  ans), par la passation d'un questionnaire en format papier durant des périodes de cours. Les données ont été analysées en utilisant un test  $t$  de Student et des khi-carrés. Les résultats révèlent que 7,3% des étudiant.es universitaires (7,6 % au premier cycle et 7 % aux cycles supérieurs) ont blâmé la victime d'un scénario de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Les individus appartenant à une culture autre que caucasienne et noire, davantage sexistes et qui adhéraient davantage aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel étaient plus nombreux à blâmer la victime. Ces observations ont le potentiel de permettre le développement de stratégies de lutte et

de sensibilisation plus ciblées. Cette étude fournit également deux nouveaux outils traduits en français, qui permettront aux professionnel.les d'évaluer l'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et la traite des personnes.

**Mots-clés :** blâme des victimes, traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, trafic sexuel, facteurs associés, caractéristiques.

## Table des matières

Résumé .....	ii
Liste des tableaux .....	v
Remerciements .....	vi
Introduction .....	1
Chapitre premier : Blâmer les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle : proportion et facteurs associés .....	6
Conclusion générale .....	73
Références de l'introduction et de la conclusion .....	81
Appendice A : Vignette clinique.....	87
Appendice B : Attestation d' <i>authorship</i> et de responsabilité pour l'ensemble de l'essai	89
Appendice C : Approbation du comité d'éthique .....	91

## Liste des tableaux

### Tableau

1	Description des participant.es (caractéristiques sociodémographiques) .....	70
2	Description des participant.es .....	71
3	Facteurs associés au blâme de la victime .....	72

## Remerciements

Je remercie tout d'abord ma directrice de recherche, Karine Côté, Ph. D. Merci pour ton soutien, ta rigueur, ta passion, ta patience et ton humanité. Tu as su partager mon enthousiasme lors des beaux moments, tout en m'aidant à retrouver mon élan lors des périodes plus sinueuses. Merci à Daniel Lalande, Ph. D., et à Jacinthe Dion, Ph. D., pour votre temps et vos commentaires constructifs qui ont joué un rôle clé dans la réalisation de mon essai. Merci à Gabrielle Jalbert, B. Ps., B. Sc. soc., pour ta contribution remarquable dans l'entrée des données et la réalisation des analyses. Merci à Julie Bouchard, Ph. D., Pierre-Luc Gagné, D. Ps., Dominic Bizot, Ph. D., et Jacinthe Dion, Ph. D., de m'avoir offert mes premières opportunités en recherche au cours de mes études au baccalauréat.

Merci à mes parents, Christine et Michel, pour votre soutien inconditionnel et la fierté dans le regard que vous portez sur moi. Votre soutien a toujours été sans limites pour me permettre d'aller au bout de mes ambitions. Vous avez joué un immense rôle dans l'obtention de mon doctorat. Merci à mon partenaire, Félix, pour ton amour et ta compréhension. Ta présence et celle de Laska ont apporté douceur, joie et sourires à mon quotidien. Merci à mes précieuses amies, Éloïse et Maryon. Vous avez rendu ces quatre années plus belles et je suis émue d'avoir la chance de poursuivre mon parcours professionnel à vos côtés. Merci également à mes ami.es du baccalauréat, vous avez fait une immense différence dans cette étape de ma vie sur les plans personnel et académique. Finalement, je remercie les autres membres de mon entourage qui ont participé de près ou de loin à mon cheminement.

## **Introduction**



La manière dont la société perçoit les événements vécus par soi et autrui est documentée depuis plusieurs décennies. Heider (1958), décrit comme le père de la théorie de l'attribution, a notamment introduit les notions fondamentales d'attributions internes et externes de la responsabilité. Les travaux de Heider, visant à étudier la tendance de l'humain à tenter d'expliquer les événements par une relation de cause à effet, ont été poursuivis par d'autres chercheurs tels que Jones et Davis (1965), Kelley (1972) et Weiner (1980). En ce qui concerne plus spécifiquement la compréhension du phénomène d'attribution de responsabilité aux victimes d'événements négatifs, certaines théories sont proposées (Grubb & Turner, 2012; Johnson et al., 2002). D'abord, l'erreur fondamentale d'attribution, conceptualisée par Ross (1977), est définie comme une tendance des observateurs à sous-estimer l'impact des facteurs environnementaux et à surestimer le rôle des facteurs personnels dans leur jugement d'autrui. Le biais du monde juste de Lerner (1980) est une seconde théorie qui illustre la tendance de l'humain à croire que chaque individu reçoit ce qu'il mérite. Une troisième proposition est la théorie de l'attribution défensive de Shaver (1970), qui explore la manière dont les individus expliquent les événements négatifs en attribuant la responsabilité aux victimes, afin de se protéger psychologiquement de la possibilité que des événements similaires leur arrivent.

Les études sur les réponses sociales face aux victimes illustrent d'autant plus une disparité et une hiérarchisation en fonction de la nature de leur victimisation (Mawby &

Walklate, 1994). Par exemple, les victimes de crimes violents médiatisés et d'incidents à grande échelle (p. ex. catastrophes naturelles, accidents de transport impliquant plusieurs personnes, tueries de masse) reçoivent généralement une réponse empathique et une reconnaissance accrue (Mawby & Walklate, 1994; Zhang et al., 2019). En revanche, les victimes de crimes impliquant des dimensions plus complexes et polarisantes (p. ex. violence conjugale, traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle) suscitent de la stigmatisation, moins de reconnaissance des victimes et une perception que celles-ci sont responsables de leur sort (Cunningham & Cromer, 2016; Mawby & Walklate, 1994; Menaker & Franklin, 2015; Murvartian et al., 2023). Les facteurs contributifs à cette attribution de responsabilité sont largement documentés en ce qui concerne les victimes d'agressions à caractère sexuel (Burt, 1980; Felson & Palmore, 2021; Gravelin et al., 2018; Gray et al., 1993; Idisis et al., 2007; Landström et al., 2016; Lonsway & Fitzgerald, 1994; Sprankle et al., 2018; Suarez & Gadalla, 2010; Wilson et al., 2022). Toutefois, uniquement quelques recherches plus récentes se sont intéressées à cette question dans des cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle (Casarella-Espinoza, 2015; Cunningham & Cromer, 2016; Digidiki & Baka, 2020; Menaker & Franklin, 2013; Nguyen, 2018; Wiener et al., 2021).

Dans les systèmes légaux, la perception des victimes joue un rôle crucial. Des initiatives nationales, telles que la Charte canadienne des droits des victimes (Gouvernement du Canada, 2017), visent à permettre une équité pour les victimes dans le système de justice pénale. Sur le plan provincial, des efforts parallèles sont effectués. Ceux-ci comptent notamment la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (1988),

abrogée et remplacée en 2021 par la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement. De plus, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC), constitué en 1988, finance à ce jour des initiatives telles que le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) et permet l'accès au régime de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).

Plus précisément, en ce qui concerne la reconnaissance et la protection des victimes de la traite, des efforts significatifs ont été réalisés sur le plan international. Parmi ceux-ci se trouve le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (Nations Unies, 2000), communément appelé le Protocole de Palerme. Sur le plan national, des mesures législatives ont également été mises en place, comme l'article 279.01 du Code criminel (1985, ch. C-46), la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (2001, ch. 27) et le Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes (Gouvernement du Canada, 2012). Malgré ces efforts, les systèmes de justice demeurent confrontés à de nombreux défis concernant la lutte contre la traite, comme les difficultés liées à l'identification des victimes, au support des victimes à travers le processus judiciaire et à la responsabilisation des trafiquant.es (Farrell & Kane, 2020). Dans cette optique, il est envisageable que l'approfondissement des connaissances sur la perception sociale des victimes de la traite puisse éventuellement contribuer à atténuer ces défis légaux.

Dans ce contexte, la présente recherche porte spécifiquement sur la perception de la population quant aux victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation

sexuelle. Plus précisément, cette étude évalue la proportion et les facteurs associés au blâme de ces victimes, cette expression référant à la responsabilité qui leur est attribuée pour ce qu'elles ont subi. Mieux comprendre ces dynamiques favorisera notamment le développement d'interventions mieux adaptées pour améliorer leur reconnaissance au sein de la société et des systèmes légaux.

Le présent essai doctoral a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC; voir Appendice C). Il a été réalisé sous la forme d'un article scientifique, rédigé en français et intitulé « Blâmer les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle : proportion et facteurs associés ». Il a été soumis pour publication en mars 2025 à une revue scientifique francophone, sous le titre suivant : « Blâmer les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle : prévalence et facteurs associés ». L'article respecte les normes de présentation privilégiées par la septième édition des normes de l'APA (American Psychological Association, 2020). L'article (Chapitre premier) comprend le contexte théorique, la présentation détaillée de la méthodologie, les analyses effectuées, les résultats obtenus ainsi que la discussion comprenant les forces et limites de l'étude. Les retombées cliniques y sont également abordées.

## **Chapitre premier**

**Blâmer les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle :  
proportion et facteurs associés**

Mélanie Boudreau<sup>1,2</sup>, Gabrielle Jalbert<sup>1,2,3</sup> et Karine Côté<sup>1,2</sup>

<sup>1</sup>Département des sciences de la santé, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

<sup>2</sup>Centre intersectoriel en santé durable (CISD), Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

<sup>3</sup>Département de sociologie, Université Laval

**Note des auteures**

La correspondance concernant cet article peut être adressée à Karine Côté, Département des sciences de la santé, Université du Québec à Chicoutimi, 555 boulevard de l'Université, Chicoutimi, Québec, Canada, G7H 2B1. Email : karine\_cote2@uqac.ca.  
Téléphone : (1) 418 545-5011 #5684

Nous tenons à remercier Ginette Tremblay pour son aide dans la traduction des questionnaires, ainsi que Julie Meloche pour son aide dans les analyses statistiques.

Nous tenons également à remercier les professeur.es et enseignant.es qui ont permis la collecte de données de même que tous.tes les étudiant.es qui ont participé à l'étude.

Conflits d'intérêts : Les auteures déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêts.

**Blâmer les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle :**

**proportion et facteurs associés**

## Résumé

La présente étude a évalué la proportion et les facteurs associés au blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Les facteurs évalués sont les suivants : genre, culture, niveau d'éducation, âge, histoire de victimisation sexuelle, expérience antérieure avec l'industrie du sexe, attitudes envers la prostitution, abus physique à l'enfance, consommation de pornographie, sexisme, racisme, expériences relatives à la stigmatisation sociale, ainsi qu'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel. Cette étude observationnelle transversale a été réalisée auprès de 265 étudiant.es universitaires ( $M = 24,5$  ans), par la passation d'un questionnaire en format papier durant des périodes de cours. Les données ont été analysées en utilisant un test  $t$  de Student et des khi-carrés. Les résultats révèlent que 7,3% des étudiant.es universitaires (7,6 % au premier cycle et 7 % aux cycles supérieurs) ont blâmé la victime d'un scénario de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Les individus appartenant à une culture autre que caucasienne et noire, davantage sexistes et qui adhéraient davantage aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel étaient plus nombreux à blâmer la victime. Ces observations ont le potentiel de permettre le développement de stratégies de lutte et de sensibilisation plus ciblées.

**Mots-clés :** blâme des victimes, traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, trafic sexuel, facteurs associés, caractéristiques.



## Contexte théorique

La traite des personnes est généralement définie comme le fait de recruter, de transporter et d'abriter des personnes ou de contrôler, de diriger ou d'influencer leurs mouvements aux fins d'une quelconque forme d'exploitation (Nations Unies, 2000a; Sécurité publique Canada, 2023). Elle est aussi connue sous le nom de traite des êtres humains (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2014), appelée *human trafficking* ou *trafficking in persons* en anglais (United Nations Office on Drugs and Crime [UNODC], 2021). En français toutefois, la traite des personnes diffère de l'appellation « trafic humain », qui fait plutôt référence au trafic illicite de migrants (Nations Unies, 2000b) ou au passage de clandestins (Sécurité publique Canada, 2023), appelé *human smuggling* en anglais (The Human Smuggling and Trafficking Center, 2006). La traite des personnes est considérée comme une forme d'esclavage moderne (Bureau international du Travail & Walk Free Foundation, 2017; Potocky, 2010).

### Notions légales à propos de la traite des personnes

Au Canada, selon l'article 279.01 du Code criminel (1985, ch. C-46), quiconque est reconnu coupable de la traite des personnes commet une infraction et est donc passible d'une peine d'emprisonnement. En plus du Code criminel, d'autres mesures législatives canadiennes sont mises en place pour lutter contre la traite des personnes, telles que la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (2001, ch. 27) et le Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes (Gouvernement du Canada, 2012). Ces dispositions témoignent de la lutte engagée menée par le gouvernement pour contrer ce crime et les actes qui en découlent (Barrett & Shaw, 2013; Gouvernement du Canada,

2019, 2021). En ce qui concerne la mise en application de ces lois, 2 977 affaires de traite de personnes ont été déclarées par les services de police au Canada de 2010 à 2020 (Conroy & Sutton, 2022).

### **Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle**

La traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle est nommée *trafficking for sexual exploitation* (UNODC, 2021) ou *sex trafficking* (Barrett, 2013; Task Force on Trafficking of Women and Girls in Canada, 2014) en anglais. Elle implique le recrutement, le transport ou la détention de victimes pour des raisons sexuelles, par des trafiquant.es qui peuvent les forcer à offrir des services sexuels en utilisant des menaces, notamment du mauvais traitement et des manipulations cognitives et émotionnelles (Gouvernement du Canada, 2022).

### ***Proportion de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle***

D'après les données répertoriées dans le rapport mondial de 2020 sur la traite des personnes (UNODC, 2021), il s'agit de la forme de traite la plus fréquente. En effet, parmi toutes les formes de traite, 50 % des victimes identifiées l'étaient à des fins d'exploitation sexuelle. Plus précisément, selon le rapport d'estimations mondiales de l'esclavage moderne de 2017 (Bureau international du Travail & Walk Free Foundation), approximativement 4,8 millions d'individus auraient été victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle en 2016. Par ailleurs, d'après les cas recensés dans les dernières années, les filles et les femmes ont constitué la majorité (70 %) des victimes de la traite des personnes (UNODC, 2021) et presque la totalité

(99 %) des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle (Bureau international du Travail & Walk Free Foundation, 2017).

### ***Conséquences de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle***

La traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle a évidemment de nombreuses répercussions sur les victimes. Différentes études répertoriées à travers le monde, dont une revue systématique de la littérature (Simkhada et al., 2018), dénotent principalement des conséquences d'ordre physique, psychologique et socio-économique chez les victimes de genre féminin. À notre connaissance, la littérature portant sur les conséquences chez les victimes de genre masculin ou autre est inexistante.

Au niveau physique, deux études s'étant penchées sur la santé des femmes post-traite (Oram et al., 2012; Zimmerman et al., 2008) fournissent des proportions pour les conséquences suivantes : maux de tête (65-81 %), douleurs dorsales (38-67 %) et gastriques (60-62 %), problèmes de mémoire (45-60 %), perte de poids (29 %) et problèmes gynécologiques (17 %). Les proportions d'autres problématiques physiques sont aussi relevées dans la littérature, soit les avortements (60-100 %; Lederer & Wetzel, 2014; Muftić & Finn, 2013), les blessures à la tête (47 %; Raymond et al., 2001), les infections transmissibles sexuellement (13-46 %; Dharmadhikari et al., 2009; George & Sabarwal, 2013; Gupta et al., 2009; Raymond et al., 2001; Sarkar et al., 2008; Silverman et al., 2006), les problèmes de vision (10 %; Oram et al., 2012), les maux de dents (36-53 %; Oram et al., 2012; Raymond et al., 2001; Zimmerman et al., 2008) et les maladies infectieuses dont la tuberculose (6 %; Dharmadhikari et al., 2009). D'autres conséquences physiques ont été rapportées sans précision sur les proportions, soit les

problèmes gastro-intestinaux autres que les douleurs gastriques, la fatigue, les vertiges, la perte d'appétit (Zimmerman et al., 2008), les lésions dermatologiques (Oram et al., 2012; Zimmerman et al., 2008) et les grossesses non désirées (Lederer & Wetzel, 2014; Muftić & Finn, 2013).

Les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle subissent également des répercussions au niveau psychologique, dont principalement l'anxiété (48-98 %; Abas et al., 2013; Hossain et al., 2010; Tsutsumi et al., 2008), la dépression (55-100 %; Abas et al., 2013; Hossain et al., 2010; Lederer & Wetzel, 2014; Raymond et al., 2001; Tsutsumi et al., 2008), le stress post-traumatique (30-77 %; Abas et al., 2013; Hossain et al., 2010; Lederer & Wetzel, 2014; Tsutsumi et al., 2008), l'abus de substances (33-94 %; Gupta et al., 2009; Lederer & Wetzel, 2014; Muftić & Finn, 2013; Raymond et al., 2001), les idéations suicidaires (17-80 %; Lederer & Wetzel, 2014; Muftić & Finn, 2013; Raymond et al., 2001), les comportements suicidaires (21-63 %; Lederer & Wetzel, 2014; Raymond et al., 2001), ainsi que la honte et la culpabilité (71-82 %; Lederer & Wetzel, 2014). Des troubles de comportements alimentaires ont également été répertoriés sans précision sur leur proportion (Lederer & Wetzel, 2014).

Au niveau des conséquences socio-économiques, la littérature est très limitée (Meshkovska et al., 2015) et les conséquences répertoriées concernent surtout l'ostracisme social (U.S. Department of State, 2016), les difficultés d'insertion professionnelle (Pandey et al., 2013), l'insécurité économique (Institute for Women's Policy Research, 2017), les conflits familiaux (Brunovskis & Surtees, 2012), ainsi que

les enjeux associés aux mesures d'hébergement (Brunovskis & Surtees, 2008; Surtees, 2008). Aucune proportion n'a été mentionnée.

### ***Blâmer les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle***

Des études portant sur la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle (Cunningham & Cromer, 2016; Digidiki & Baka, 2020; Nguyen, 2018) ont démontré qu'une partie de la population considère que les victimes de ce crime ont un certain niveau de responsabilité pour ce qu'elles ont subi, ce qui réfère au blâme de la victime. Par exemple, Cunningham et Cromer (2016) ont démontré que 31 % des hommes et des femmes qui étudient dans un programme de premier cycle universitaire blâment les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Les auteur.es précisent également que les hommes voyaient davantage les victimes comme fautives, mais sans fournir la proportion pour chaque genre.

L'expression « blâmer la victime » (Cole, 2015) tire son origine de la locution anglaise « *blaming the victim* » introduite par Ryan (1976). Elle est définie comme la tendance à tenir les victimes d'événements négatifs responsables de ce qui leur arrive (Eigenberg & Garland, 2008; Ryan, 1976), au lieu de diriger la faute vers les personnes qui leur ont fait du mal. En niant ainsi l'existence d'une « victime innocente », on leur attribue le blâme pour leur propre victimisation (Cunningham & Cromer, 2016; Landström et al., 2016). Ce déni de la légitimité du statut de victime contribue à la sous-estimation des violations des droits de la personne, à la justification de la violence à l'égard des femmes, à l'exonération des auteur.es de ces actes criminels, à la contestation du droit à la protection et à l'aide sociale associée à ce statut et à l'ostracisme social en

réponse à la victimisation (Campbell & Raja, 1999; Digidiki & Baka, 2020; Kara, 2017). Par conséquent, le fait de blâmer une victime augmente le risque que celle-ci vive une revictimisation. Une revictimisation, ou victimisation secondaire, désigne le fait qu'une personne se trouve confrontée à des réactions négatives, à des attitudes de minimisation ou à de l'insensibilité de la part d'autrui ou d'une institution, en regard de l'acte de violence dont elle a préalablement été victime (Office québécois de la langue française, 2021). Cette victimisation secondaire interrompt le processus de rétablissement de la victime, surtout si elle se produit peu de temps après la première victimisation (Winkel et al., 2003), et va à l'encontre des fondements de l'approche centrée sur la victime. L'approche centrée sur la victime repose avant tout sur le respect de toute personne victime, en priorisant l'écoute, en évitant la victimisation secondaire et en mettant l'accent sur sa sécurité, ses droits, son bien-être, ses besoins et les choix qu'elle exprime, afin de favoriser une reprise de contrôle et l'accès à des services fournis d'une manière sensible, empathique, accompagnante et sans jugement (Agence des Nations Unies pour les réfugiés, 2020).

### **Facteurs associés au blâme de la victime**

Plusieurs auteur.es se sont intéressé.es à comprendre le rôle que peuvent jouer différentes variables sur la tendance à blâmer la victime dans des cas d'agressions à caractère sexuel (Burt, 1980; Felson & Palmore, 2021; Gravelin et al., 2018; Gray et al., 1993; Idisis et al., 2007; Landström et al., 2016; Lonsway & Fitzgerald, 1994; Sprankle et al., 2018; Suarez & Gadalla, 2010; Wilson et al., 2022) et de prostitution (Cotton et al., 2002; Franklin & Menaker, 2015), mais très peu d'auteur.es se sont intéressé.es à

comprendre leur rôle sur la tendance à blâmer la victime dans des cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. À notre connaissance, seulement six études ont évalué les variables pouvant être associées au blâme des victimes de cette forme de traite (Casarella-Espinoza, 2015; Cunningham & Cromer, 2016; Digidiki & Baka, 2020; Menaker & Franklin, 2013; Nguyen, 2018; Wiener et al., 2021). Ces études démontrent que les variables suivantes sont liées au blâme des victimes dans le cas de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle : le genre, la culture, l'histoire de victimisation sexuelle, l'expérience antérieure avec l'industrie du sexe, ainsi que l'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes, les agressions à caractère sexuel et la prostitution.

### ***Genre***

Les études démontrent que les hommes obtiennent des scores plus élevés que ceux des femmes aux mesures d'attribution de blâme vis-à-vis des victimes d'exploitation sexuelle (Bourque, 1989; Fischer, 1987; Gray et al., 1993; Idisis et al., 2007) et ces mêmes résultats sont généralement constatés à l'égard des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle (Casarella-Espinoza, 2015; Cunningham & Cromer, 2016). Exceptionnellement, les résultats de l'étude de Digidiki et Baka (2020) ne révèlent pas de différence significative en fonction du genre quant à l'intensité du blâme dirigé envers les victimes de cette forme de traite, mais démontrent que comparativement aux hommes, les femmes blâment plus sévèrement les clients qui paient pour les services sexuels des victimes. Ainsi, il est possible que les résultats de cette étude quant au blâme de la victime aient été influencés par la possibilité pour les

participant.es d'indiquer vers qui ils et elles choisissent de diriger le blâme entre l'agresseur ou la victime, alors que les autres études évaluent seulement l'intensité du blâme attribué à la victime.

### ***Culture***

Une étude réalisée en Floride (Sud-Est des États-Unis) a révélé que les femmes provenant d'une culture hispanique blâment plus fortement les victimes d'agression à caractère sexuel que les femmes issues d'une culture caucasienne (Lefley et al., 1993). Les résultats obtenus par Casarella-Espinoza (2015) comparant les cultures hispanique et caucasienne en Floride vont dans le même sens en montrant qu'indépendamment de leur genre, les individus de culture hispanique blâment plus fortement les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle que les individus de culture caucasienne.

### ***Histoire de victimisation sexuelle***

La majorité des études démontrent que les individus ayant un historique de victimisation sexuelle blâment moins les victimes d'agression à caractère sexuel (Cromer & Freyd, 2007, 2009; Miller et al., 2011) que les individus affirmant ne pas avoir d'historique de victimisation sexuelle. Au niveau du blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, Cunningham et Cromer (2016) n'ont pas observé de lien entre l'histoire de victimisation sexuelle et le blâme. Les auteur.es de cette dernière étude émettent ainsi l'hypothèse que l'empathie ressentie par les personnes ayant un historique de victimisation sexuelle envers les victimes d'agression à



caractère sexuel ne soit pas généralisable aux victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

### ***Expérience antérieure avec l'industrie du sexe***

L'étude de Digidiki et Baka (2020) révèle que les hommes ayant déjà payé pour des services sexuels blâment moins sévèrement les client.es de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle que les hommes n'ayant aucune expérience avec l'industrie du sexe. Cependant, aucune relation significative n'a été obtenue dans cette étude entre le fait d'avoir déjà payé pour des services sexuels et le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

### ***Adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes, les agressions à caractère sexuel et la prostitution***

D'après l'étude de Houston-Kolnik et al. (2016), les individus qui adhèrent davantage aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle (p. ex. certaines femmes choisissent d'en être victimes, une victime a la possibilité de quitter cette situation, le problème d'une victime serait résolu si elle choisissait de partir, etc.) démontrent moins d'empathie à l'égard des victimes et les blâment plus fortement. Cette tendance à blâmer les victimes a aussi été observée en ce qui concerne l'adhésion aux mythes entourant les agressions à caractère sexuel (Burt, 1980; Cunningham & Cromer, 2016; Houston-Kolnik et al., 2016; Lonsway & Fitzgerald, 1994; Suarez &

Gadalla, 2010), la prostitution (Cotton et al., 2002; Franklin & Menaker, 2015; Houston-Kolnik et al., 2016) et la traite des personnes (Cunningham & Cromer, 2016).

### *Autres variables à explorer*

D'autres variables ont été liées au blâme de la victime dans des cas de prostitution et d'agression à caractère sexuel, mais n'ont jamais été étudiées en lien avec le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle : les attitudes sexistes envers les femmes, les attitudes envers la prostitution, l'abus physique à l'enfance, la fréquence de consommation de pornographie, le type de pornographie consommé, le niveau d'éducation et l'âge.

Franklin et Menaker (2015) ont relevé des niveaux plus élevés de blâme chez les individus montrant des attitudes davantage sexistes envers les femmes, des attitudes davantage péjoratives envers la prostitution et la présence d'abus physique à l'enfance. La fréquence de consommation de pornographie ne s'est pas avérée significativement liée à la variable du blâme au sein de cette étude. Ces résultats ont été obtenus à partir de questionnaires format papier, auprès d'un échantillon d'étudiant.es universitaires de premier cycle inscrit.es à des cours de justice criminelle et de psychologie. Il a été jugé pertinent de documenter de nouveau cette variable dans le cadre de la présente étude, considérant qu'elle inclut des étudiant.es provenant de niveaux et de domaines d'études plus vastes que l'échantillon de Franklin et Menaker (2015). Un motif supplémentaire pour réévaluer cette variable est l'existence de données probantes indiquant que les personnes qui consomment plus fréquemment de la pornographie seraient davantage susceptibles de montrer des comportements sexuellement coercitifs, des attitudes

soutenant l'agression sexuelle (Malamuth et al., 2000) et des actes d'agression sexuelle (Wright et al., 2015). Il a aussi été démontré que la pornographie déviante, c'est-à-dire impliquant des enfants et/ou de la violence, était significativement liée à des comportements de coercition sexuelle (Kingston et al., 2008; Marshall & Miller, 2023; Ybarra et al., 2011). De plus, une corrélation a été documentée entre la consommation de pornographie violente et les attitudes supportant la violence à l'égard des femmes, dont l'adhésion aux mythes entourant les agressions à caractère sexuel (Allen et al., 2006; Hald et al., 2010).

Une étude portant sur le blâme des victimes d'agression à caractère sexuel (Idisis et al., 2007) propose l'hypothèse d'une corrélation négative entre un haut niveau d'éducation et le blâme de la victime. D'ailleurs, Casarella-Espinoza (2015) recommande que les futures études se penchent sur la relation entre le blâme et le niveau d'éducation. Toutefois, d'après l'étude de Digidiki et Baka (2020), aucune relation significative n'a pu être démontrée entre le niveau d'éducation et le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Dans cette dernière étude, le niveau d'éducation variait entre primaire et deuxième cycle universitaire, la majorité détenant un diplôme de premier cycle universitaire. Une étude qui réévalue cette variable chez une population ayant un niveau d'éducation plus élevée serait pertinente.

Une autre étude ayant comme sujet le blâme de la victime en général a montré que les individus plus âgés blâment davantage les victimes que les individus plus jeunes (Adams-Price et al., 2004). Cependant, concernant le blâme des victimes de la traite des

personnes à des fins d'exploitation sexuelle, à notre connaissance, aucune étude n'a évalué l'influence de l'âge.

Par ailleurs, certaines autres variables n'ont jamais été mises en relation avec le blâme de la victime, mais Digidiki et Baka (2020) ont suggéré de les considérer dans les études futures sur les facteurs liés au blâme de la victime : le sexisme, le racisme et les expériences relatives à la stigmatisation sociale. Il est possible de constater dans la littérature que les individus davantage sexistes (Menaker & Miller, 2013) blâment plus fortement les filles d'âge mineur prostituées et, les individus davantage racistes, les victimes d'agression à caractère sexuel (Merrilees et al., 2017; Sjöberg & Sarwar, 2022). À notre connaissance, aucune étude n'a évalué le lien entre le blâme de la victime et les expériences relatives à la stigmatisation sociale. Toutefois, Digidiki et Baka (2020) justifient la pertinence d'étudier cette variable en soulignant qu'il s'agit de construits sociaux qui influencent la façon dont les gens se comportent, notamment vis-à-vis les femmes et les victimes de manière générale, puis que ces sujets se rattachent à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

### **La présente étude**

En somme, peu d'études ont porté sur le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Parmi celles-ci, une seule a fourni des données sur la proportion (Cunningham & Cromer, 2016), auprès d'étudiant.es universitaires. La présente étude vise donc, dans un premier temps, à évaluer de nouveau la proportion du blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle chez des étudiant.es universitaires. Dans un second temps, la présente étude

visé à évaluer de nouveau le lien entre la tendance à blâmer les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et les huit variables suivantes : le genre, la culture, l'histoire de victimisation sexuelle, l'expérience antérieure avec l'industrie du sexe, ainsi que l'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes, les agressions à caractère sexuel et la prostitution. Il s'agit de la première étude examinant le lien entre le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et les dix variables suivantes : les attitudes sexistes envers les femmes, les attitudes envers la prostitution, l'abus physique à l'enfance, la fréquence de consommation de pornographie, le niveau d'éducation, l'âge, le type de pornographie consommé, le sexisme, le racisme et les expériences relatives à la stigmatisation sociale. De plus, en participant à l'accroissement des connaissances sur la proportion et les facteurs associés au blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, les résultats de cette étude permettront de développer des stratégies de lutte et de sensibilisation plus ciblées.

## **Méthode**

### **Participant.es**

En conformité avec les recommandations méthodologiques de plusieurs auteur.es et compte tenu du nombre de variables indépendantes (VI) étudiées, 265 participant.es ont été recruté.es. Une règle empirique fréquemment utilisée en régression (Green, 1991; Tabachnick & Fidell, 2013) recommande une taille d'échantillon d'au moins  $50 + 8m$  (où  $m$  est le nombre de VI), soit 170 participant.es pour cette étude qui comprend 15 VI. De son côté, Stevens (1996) préconise un ratio de 15 à 20 participant.es par prédicteur,

ce qui correspond ici à un échantillon de 225 à 300 participant.es. La taille de 265 participant.es se situe donc dans la plage recommandée par ces différentes sources.

Pour être admissibles à l'étude, les participant.es devaient être âgé.es de 18 ans et plus, résider au Québec et être étudiant.es à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Les participant.es devaient aussi être à l'aise avec la lecture et la compréhension écrite du français. Il n'y avait aucun critère d'exclusion. Environ 96 % des étudiant.es présent.es en classe ont complété le questionnaire.

## **Variables et instruments de mesure**

### ***Questionnaire sociodémographique***

Un questionnaire sociodémographique dont la majorité des items proviennent de l'étude de Côté et Earls (2003) a permis de récolter des informations descriptives, dont celles relatives aux variables du genre, de la culture, du niveau d'éducation et de l'âge. Le genre a été évalué en suivant les recommandations suivantes publiées par Bauer et al. en 2017 : 1 = masculin, 2 = féminin, 3 = identité ou expérience d'une autre culture (p. ex. bispirituel, deux-esprits), 4 = non-binaire, fluide dans le genre ou autre (p. ex. genderqueer), 5 = autre. Cette variable a été traitée comme catégorielle. La culture de laquelle les participant.es sont issu.es a été évaluée à partir des réponses proposées par un item de la version française du World Values Survey publiée en 2020 par la World Values Survey Association, soit les suivantes : 1 = caucasienne (blanche), 2 = autochtone / des Premières Nations, 3 = latino-américaine (mexicaine, chilienne, costaricaine, etc.), 4 = arabe (du Moyen-Orient, Maghreb), 5 = noire (africaine, afro-américaine, etc.), 6 = sud-asiatique (indienne, bangladaise, pakistanaise, sri lankaise,

etc.), 7 = de l'Asie du Sud-Est (vietnamienne, cambodgienne, malaisienne, etc.), 8 = ouest-asiatique (iranienne, afghane, etc.), 9 = chinoise, 10 = philippine, 11 = coréenne, 12 = japonaise, 13 = autre. Elle a aussi été traitée comme une variable catégorielle. Le niveau d'éducation (1 = premier cycle, 2 = cycle supérieur) a été traité comme une variable catégorielle. L'âge (en années) a été traité comme une variable continue.

### ***Blâme de la victime***

Afin de mesurer le blâme de la victime, les participant.es ont tout d'abord dû lire une courte vignette illustrant un potentiel scénario de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle (voir Appendice A). Par la suite, les participant.es ont dû mentionner si la situation présentée était crédible et si la personne dont il est question dans la vignette était responsable de ce qui lui est arrivé. Les deux items ont été cotés sur une échelle de type Likert en six points (1 = définitivement faux, 6 = définitivement vrai). La vignette et les items présentés sont ceux qui ont été validés en anglais par Cunningham et Cromer (2016). Pour la présente étude, une traduction a été effectuée par des individus bilingues de l'anglais au français puis du français à l'anglais selon la méthode de traduction inversée parallèle de Vallerand (1989). En outre, en cohérence avec les démarches effectuées par les auteur.es (Cunningham & Cromer, 2016), un score de 4 a été considéré comme le seuil à partir duquel la victime est blâmée de façon significative, et ce, dans le but de calculer la proportion de cette variable dépendante.

### ***Histoire de victimisation sexuelle***

Cette variable a été évaluée à partir d'une partie d'un item provenant de l'étude de Côté et al. (2020), demandant aux participant.es de rapporter s'ils et elles ont déjà eu

une relation sexuelle ou subi un geste sexuel non consentis. Cet item a été traité comme une variable catégorielle dichotomique (1 = présence d'un historique de victimisation sexuelle, 0 = aucune victimisation sexuelle).

### ***Expérience antérieure avec l'industrie du sexe***

Cette variable a été évaluée à partir d'un seul item tiré de l'étude de Lavoie et al. (2010). Il a été demandé aux participant.es de répondre à la question suivante : « Avez-vous déjà donné quelque chose (de l'argent, des cadeaux, de l'alcool, de la drogue ou toute autre compensation) pour obtenir un contact sexuel ? ». Cet item a été évalué sur une échelle de type Likert en quatre points (1 = jamais; 2 = oui, une à deux fois; 3 = oui, 4 à 10 fois; 4 = oui, 11 fois et plus), puis les réponses ont été recodées et traitées comme une variable catégorielle dichotomique (1 = expérience antérieure avec l'industrie du sexe, 0 = aucune expérience avec l'industrie du sexe).

### ***Adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes, les agressions à caractère sexuel et la prostitution***

L'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle a été mesurée à l'aide de la *Sex Trafficking Attitudes Scale* (STAS; Houston-Kolnik et al., 2016). Il s'agit d'un questionnaire comportant 26 items avec un coefficient de cohérence interne (alpha de Cronbach;  $\alpha$ ) se situant entre 0,75 et 0,84 pour les six sous-échelles. Les items ont été cotés sur une échelle de type Likert en six points (1 = fortement en désaccord, 6 = fortement en accord). Les résultats ont été inversés lors des analyses pour qu'un score total plus élevé signifie une plus forte adhésion aux mythes, par souci de cohérence avec les autres échelles de mythes. Afin d'obtenir le score total



de chaque participant.e, la moyenne de ses réponses aux items a été calculée. Dans le cadre de la présente étude, ce questionnaire a été traduit selon la méthode de Vallerand (1989). Dans le présent échantillon, l'alpha de Cronbach est de 0,77 [IC 95 % = 0,73 – 0,81] pour l'échelle globale et, pour chacune des sous-échelles, est respectivement de 0,73 [IC 95 % = 0,68 – 0,78] (sous-échelle des attitudes envers la capacité de quitter la traite), 0,69 [IC 95 % = 0,63 – 0,75] (efficacité afin de réduire la traite), 0,83 [IC 95 % = 0,80 – 0,87] (connaissances concernant la traite), 0,74 [IC 95 % = 0,68 – 0,79] (réactions empathiques envers la traite), 0,78 [IC 95 % = 0,73 – 0,82] (attitudes envers l'aide aux survivant.es) et 0,77 [IC 95 % = 0,73 – 0,81] (sensibilisation à la traite). Considérant qu'une seule sous-échelle présente un alpha légèrement inférieur au seuil de 0,7, les résultats reflètent une cohérence interne globalement acceptable et conforme aux standards psychométriques (George & Mallery, 2003; Kline, 1993; Nunnally, 1978). Une analyse factorielle exploratoire a permis de retrouver exactement les mêmes facteurs que ceux proposés par l'étude originale.

L'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes a été mesurée à partir de la *Human Trafficking Myths Scale* (Cunningham & Cromer, 2016). Ce questionnaire comporte 17 items évalués sur une échelle en six points de type Likert (1 = définitivement faux, 6 = définitivement vrai). Afin d'obtenir le score total de chaque participant.e, la moyenne de ses réponses aux items a été calculée. Un plus haut score indique une plus forte adhésion aux mythes et les auteur.es précisent qu'un score moyen de 4 ou plus indique un accord général avec les mythes. Cet outil possède de bonnes qualités psychométriques avec un alpha de Cronbach ( $\alpha$ ) de 0,81 (Cunningham &

Cromer, 2016). Il a été traduit de l'anglais au français dans le cadre de la présente étude en respectant la méthode de Vallerand (1989). Dans l'échantillon de la présente étude, l'alpha de Cronbach est de 0,82 [IC 95 % = 0,79 – 0,85]. Une analyse factorielle n'a pu être réalisée pour ce questionnaire en raison de l'absence de sous-échelle.

L'adhésion aux mythes entourant les agressions à caractère sexuel a été évaluée à partir de l'échelle révisée d'adhésion aux mythes du viol (FR-IRMA; Trottier et al., 2020), soit la version traduite et validée en français de la version révisée de l'*Illinois Rape Myth Acceptance Scale* (IRMA; McMahon & Farmer, 2011). Elle est composée de 20 items évalués à l'aide d'une échelle de type Likert en cinq points (1 = complètement en désaccord, 5 = complètement en accord), un plus haut score indiquant une plus forte adhésion aux mythes. Alors que les auteur.es proposent d'additionner les résultats aux items pour obtenir le score cumulatif, la moyenne des scores a plutôt été utilisée pour la présente étude à des fins de cohésion avec les autres échelles d'évaluation de mythes. Cette version française présente de bonnes qualités psychométriques selon les résultats obtenus par les auteur.es, l'alpha de Cronbach ( $\alpha$ ) se situant à 0,92 pour le score total, puis entre 0,73 et 0,89 pour les cinq sous-échelles. Dans le présent échantillon, seul le score global est utilisé, pour lequel l'alpha de Cronbach est de 0,92 [IC 95 % = 0,91 – 0,94]. Pour la présente étude, en cohérence avec la modification apportée au Code criminel en 1983 (PL C-127), le terme « viol » a été remplacé par « agression sexuelle » au sein de cette échelle.

L'adhésion aux mythes entourant la prostitution n'a pas été évaluée de façon distincte dans le cadre de la présente étude, puisqu'elle est englobée dans la variable des

attitudes envers la prostitution (voir questionnaire ci-dessous; Dallaire, 2017; Levin & Peled, 2011).

### ***Attitudes sexistes envers les femmes***

Puisqu'elle est englobée dans la variable du sexisme (voir échelle ci-dessous; Dardenne et al., 2007; Glick & Fiske, 1996), la variable des attitudes sexistes envers les femmes n'a pas été évaluée distinctement durant la présente étude.

### ***Attitudes envers la prostitution***

La variable des attitudes envers la prostitution a été mesurée à l'aide de 15 items de la version française (Dallaire, 2017) du questionnaire *Attitudes toward Prostitutes and Prostitution Scale* (APPS; Levin & Peled, 2011). Les items utilisés figurent dans les deux sous-échelles du questionnaire qui visent à évaluer les attitudes envers la prostitution. Chaque item est alors évalué sur une échelle de type Likert en cinq points (1 = totalement en désaccord, 5 = totalement en accord). Ces items permettront de distinguer les attitudes des participant.es à partir de deux axes, c'est-à-dire la mesure dans laquelle la prostitution est considérée comme représentant, d'une part, la norme ou la déviance sociale et, d'autre part, le choix ou la victimisation (Levin & Peled, 2011). En fonction de la cotation utilisée dans la présente étude, un score plus élevé indique une perception de la prostitution comme étant un reflet de la déviance sociale et de la victimisation. La version anglaise (Levin & Peled, 2011) dispose de bonnes qualités psychométriques et, dans la version française (Dallaire, 2017), l'alpha de Cronbach ( $\alpha$ ) obtenu à partir de l'échantillon est de 0,81 pour l'échelle globale et, plus précisément, de 0,60 à 0,73 pour les sous-échelles associées aux attitudes à l'égard de la prostitution.

L'alpha de Cronbach issu du présent échantillon pour l'échelle globale est de 0,75 [IC 95 % = 0,70 – 0,79]. Pour la présente étude, en cohérence avec la modification apportée au Code criminel en 1983 (PL C-127), le terme « viol » a été remplacé par « agression sexuelle » au sein de cette échelle.

### ***Abus physique à l'enfance***

Cette variable a été mesurée à l'aide de 11 items inspirés de la version adaptée (Clément et al., 2000; Clément et al., 2018) de la traduction française (Fortin et al., 1996) de la *Parent-Child Conflict Tactics Scales* (CTSPC; Straus et al., 1998), qui possède de bonnes qualités psychométriques. Plus précisément, les questions ont été modifiées pour correspondre à la façon dont Franklin et Menaker (2015) ont évalué la présence d'abus physique à l'enfance auprès de leurs participant.es, et ce, dans le but d'évaluer leur expérience infantile et non leur comportement parental comme le visent les items originaux. Ainsi, il a été demandé aux participant.es d'indiquer si, au cours de leur enfance, un.e adulte leur a déjà fait subir chacune des formes de violence physique tirées des deux échelles évaluant respectivement la violence physique mineure et majeure (Clément et al., 2018). Ces items ont été traités comme des variables dichotomiques catégorielles et ont été recodés de façon à ce qu'une réponse affirmative à l'une des 11 questions soit généralisée en réponse affirmative pour la variable dans son entier (1 = présence d'abus physique à l'enfance, 0 = absence d'abus physique à l'enfance). De plus, deux items n'appartenant pas à la même sous-échelle ont été fusionnés, puisque l'abus physique a été traité de façon unidimensionnelle. L'énoncé

« Avoir été secoué.e ou brassé.e » a ainsi été privilégié, plutôt que de distinguer la catégorie d'âge à laquelle le geste a été subi comme prévu dans le questionnaire original.

### ***Consommation de pornographie***

Cette variable a été évaluée à partir du regroupement de deux items étudiant respectivement la fréquence de consommation de pornographie et le type de pornographie consommé, s'il y a lieu. D'une part, un item provenant du questionnaire de Côté et al. (2020) a demandé aux participant.es d'indiquer à quelle fréquence, en moyenne, ils et elles regardent du matériel pornographique (revues, images, vidéos ou films pornographiques). Cet item a été évalué sur une échelle de type Likert en neuf points (1 = jamais, 9 = plus d'une fois par jour). D'autre part, un item formulé pour les fins de cette étude et inspiré d'une question figurant dans le *Bradford Sexual History Inventory* (Bradford et al., 1987) a questionné les participant.es sur le ou les type(s) de pornographie utilisé(s) (1 = sexe hétérosexuel, 2 = sexe homosexuel, 3 = enfants engagés dans une activité sexuelle, 4 = activités sexuelles violentes, 5 = autre) s'ils ont fourni une réponse autre que « jamais » à l'item précédent. Les réponses ont ensuite été recodées et l'item a été traité comme dichotomique catégoriel, où toute utilisation autodéclarée de contenu impliquant des enfants et/ou de la violence a été définie comme déviante (0 = consommation non-déviante de pornographie, 1 = consommation déviante de pornographie).

### ***Sexisme***

Cette variable a été évaluée à partir de l'échelle de sexisme ambivalent (ESA; Dardenne et al., 2007), version française de l'*Ambivalent Sexism Inventory* (ASI; Glick & Fiske,

1996). Ce questionnaire est composé de 22 items qui, lorsqu'ils sont considérés dans leur globalité, permettent de fournir une mesure du sexisme en tant que concept unidimensionnel (Dardenne et al., 2007). Le score total correspond à la moyenne des réponses aux items. Un plus haut score indique un plus haut niveau d'endossement à l'égard du sexisme. La traduction française inclut une cotation sur une échelle de type Likert en six points (1 = pas du tout d'accord, 6 = tout à fait d'accord). Elle présente de très bonnes qualités psychométriques avec un alpha de Cronbach ( $\alpha$ ) de 0,93 pour l'échelle globale. Dans la présente étude, l'alpha de Cronbach est de 0,96 [IC 95 % = 0,95 – 0,97].

### ***Racisme***

Cette variable a été évaluée à partir d'un seul item de la version française du World Values Survey (World Values Survey Association, 2020), qui demande de se positionner quant à cette question : « La liste suivante présente différents groupes de gens. Lesquels parmi ces groupes n'aimeriez-vous pas avoir comme voisins ? ». Plus précisément, il a été demandé de répondre « je n'aimerais pas » (= 1) ou « ça ne me dérangerait pas » (= 0) pour chacune des huit catégories présentées, donc l'une réfère aux gens d'un groupe ethnique différent du leur. Seulement la réponse à cette sous-question qui fait référence au groupe ethnique et qui vise à évaluer le racisme a été retenue et traitée en tant que variable dichotomique catégorielle. Le terme « race » utilisé dans l'item original étant maintenant considéré par l'Office québécois de la langue française (2017) comme non applicable chez l'espèce humaine, celui-ci a été remplacé

par « groupe ethnique » au sein de cet item, suivant les recommandations de Statistique Canada (2017).

### ***Expériences relatives à la stigmatisation sociale***

Cette variable a été évaluée à partir d'un item formulé pour les fins de cette étude. Il a été demandé aux participant.es d'indiquer s'ils et elles ont déjà senti que la société leur accordait un statut inférieur à celui d'autrui ou leur adressait un regard négatif à cause d'une caractéristique particulière chez eux et elles (physique, psychologique, etc.) ou de leur appartenance à un groupe particulier (orientation sexuelle, identité de genre, religion, croyances, ethnie, culture, amis, famille, etc.). Cet item a été traité comme une variable dichotomique catégorielle (1 = présence de stigmatisation sociale, 0 = absence de stigmatisation sociale).

### **Déroulement**

Toutes les autorisations nécessaires ont été obtenues auprès du CER-UQAC. Le recrutement ainsi que la passation du questionnaire en format papier ont été effectués durant des périodes de cours. Environ 35 à 50 minutes ont été nécessaires pour remplir le questionnaire. Les participant.es ont été informé.es du caractère volontaire de l'étude ainsi que de leur droit de s'abstenir de répondre et de se retirer à tout moment sans aucune répercussion. Ils et elles ont aussi été avisé.es que s'ils et elles décidaient de participer à l'étude, toutes les données recueillies seraient confidentielles et anonymes. Dans une mesure préventive, une liste de ressources a été remise à chaque participant.e après la passation. Les participant.es ont été invité.es à s'inscrire à un tirage en guise de dédommagement. Une fois l'ensemble de la collecte de données complétée, les

gagnant.es ont été contacté.es et ont pu choisir une carte-cadeau de 50\$ parmi les trois options suivantes : Amazon, McDonald's ou Starbucks. Un total de 25 prix ont été distribués.

### **Analyses statistiques**

Dans un premier temps, des analyses descriptives ont été effectuées dans le but de décrire les données descriptives pour les caractéristiques sociodémographiques et chacune des variables, permettant notamment d'évaluer la proportion du blâme des victimes chez un échantillon d'étudiant.es universitaires. Dans un second temps, afin d'évaluer la relation entre le blâme de la victime et chacune des variables indépendantes, des analyses bivariées ont été réalisées avec un seuil de signification de 5 %, soit des khi-carrés pour décrire les variables catégorielles et un test  $t$  de Student pour les variables continues. Le test  $t$  de Student a été privilégié au test  $t$  de Welch, puisque le test de Levene n'a révélé aucune différence significative entre les variances des groupes ( $p > 0,05$ ), confirmant ainsi l'hypothèse d'homogénéité des variances. Des analyses de régression étaient initialement prévues, mais la faible quantité de participant.es ayant montré une propension au blâme de la victime n'a pas fourni la puissance nécessaire pour faire des modèles de régression logistique ou ordinale. Le  $V$  de Cramér (1946) a été utilisé pour calculer les tailles d'effet lors des comparaisons de fréquence (khi-carrés). Il varie entre  $-1$  et  $1$  et s'interprète comme une corrélation. Ainsi, plus  $V$  est près de  $1$  ou  $-1$ , plus le lien entre les deux variables est fort, plus précisément, entre  $0,1$  et  $0,3$  est un petit effet, entre  $0,3$  et  $0,5$  est un effet moyen et  $>0,5$  est un effet fort. Le  $d$  de Cohen (1988) a quant à lui été utilisé afin de calculer les tailles d'effet lorsque les moyennes



ont été comparées (test  $t$  de Student). L'interprétation des résultats s'est effectuée à partir des critères suivants suggérés par Cohen : 0,2 est un effet faible, 0,5 est un effet moyen et 0,8 est un effet fort. Les analyses statistiques ont été effectuées à l'aide du logiciel *Statistical Package for the Social Sciences* (SPSS) version 27. Les postulats de base ont été vérifiés pour chacune des analyses.

## Résultats

### Analyses descriptives

Le Tableau 1 présente les résultats obtenus des analyses descriptives pour les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon. Le nombre de répondants varie selon les variables, en raison de réponses manquantes. Le sexe attribué à la naissance pour plus de la moitié de l'échantillon était féminin (59,7 %). Un peu plus de la moitié était née au Canada (55,2 %) et, parmi les participant.es né.es hors Canada qui avaient déclaré être immigrant.es, plus des trois quarts l'étaient depuis un an et moins (78,3 %). La grande majorité n'avait pas d'enfant (93 %) et 55,1 % étaient célibataires (divorcé.es, séparé.es ou seul.es). La plupart étudiaient dans le domaine de la psychologie (40 %), la gestion de projet (20 %), l'informatique (12,7 %), le travail social (11,8 %) et l'ingénierie (10,2 %). La moitié occupait un emploi en plus de ses études (50 %). La majorité considérait appartenir à la classe moyenne (80,2 %) et déclarait un salaire annuel de 20 000\$ et moins (65 %).

Le Tableau 2 présente les résultats obtenus des analyses descriptives pour le blâme de la victime et les variables indépendantes. Relativement à la vignette présentant un potentiel scénario de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la grande

majorité de l'échantillon considérait que la situation était crédible (91,2 %) et que la personne dont il est question dans le scénario n'était pas responsable de ce qui lui est arrivé (92,7 %). Concernant les variables indépendantes, l'échantillon s'identifiait majoritairement au genre féminin (59,9 %). Un.e seul.e participant.e (0,4 %) déclarait s'identifier à un genre et un sexe différents (femme trans). La culture a été recodée en trois groupes en fonction de la distribution des réponses. L'échantillon était issu à 75,3 % de la culture caucasienne (blanche), à 16,3 % d'une culture noire (africaine, afro-américaine, etc.) et à 8,4 % d'une autre culture. Un peu plus de la moitié étudiait aux cycles supérieurs (55,5 %). La majorité des participant.es ne rapportait aucune histoire de victimisation sexuelle (72,8 %), ni expérience antérieure avec l'industrie du sexe (97,7 %). La majorité mentionnait avoir vécu de l'abus physique à l'enfance (68,2 %). La consommation de pornographie déclarée était presque entièrement de type non-déviant (97,7 %) et la quasi-totalité des participant.es ne rapportait pas de racisme (99,2 %). La majorité de l'échantillon ne rapportait pas d'expérience relative à la stigmatisation sociale (62,6 %). L'étendue de l'âge des participant.es se situait entre 19 et 46 ans ( $M = 24,47$ ,  $ET = 4,88$ ). Les scores moyens obtenus aux échelles indiquent que les participant.es étaient un peu en désaccord avec les mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle ( $M = 2,59$ ,  $ET = 0,49$ ), considéraient que les mythes entourant la traite des personnes étaient plutôt faux ( $M = 2,32$ ,  $ET = 0,65$ ) et étaient en désaccord avec les mythes entourant les agressions à caractère sexuel ( $M = 1,65$ ,  $ET = 0,60$ ). En moyenne, les scores obtenus montrent que les participant.es avaient une attitude neutre envers la prostitution ( $M = 3,24$ ,  $ET = 0,51$ ), consommaient de la

pornographie à une fréquence d'une fois par mois ( $M = 3,06$ ,  $ET = 1,94$ ) et étaient en désaccord avec les énoncés sexistes ( $M = 2,31$ ,  $ET = 1,00$ ).

### **Analyses bivariées**

Les variables de l'expérience antérieure avec l'industrie du sexe, du type de pornographie consommé et du racisme sont rejetées des analyses, étant donné le nombre insuffisant d'observations dans l'une des deux catégories dichotomiques, soit respectivement six, quatre et deux. Cette répartition des réponses ne permet ni de respecter les postulats requis pour les tests ni de tirer des conclusions pour expliquer la variable dépendante. De plus, puisqu'un.e seul.e répondant.e s'est qualifié.e du genre « autre », seuls les genres féminins et masculins ont été comparés dans les analyses. Par conséquent, le mot homme réfère dorénavant dans cette étude aux individus de sexe et de genre masculin, et vice-versa pour le mot femme.

Le Tableau 3 présente les résultats des analyses bivariées. Les khi-carrés démontrent une relation significative entre le blâme de la victime et la culture. Effectivement, les personnes de culture autre que caucasienne et noire blâment significativement plus les victimes (27,3 %) que les personnes de culture caucasienne (4,1 %). Aucune relation significative n'a été démontrée entre le blâme de la victime et les variables du genre, du niveau d'éducation, de l'histoire de victimisation sexuelle, de l'abus physique à l'enfance et des expériences relatives à la stigmatisation sociale. Le test  $t$  de Student démontre une relation significative entre le blâme et les quatre variables du sexisme et de l'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel. En

effet, les individus présentant une propension à blâmer sont davantage sexistes et adhèrent davantage aux trois types de mythes. Aucune relation significative n'a été démontrée entre le blâme de la victime et les variables de l'âge, des attitudes envers la prostitution et de la fréquence de consommation de pornographie.

### **Discussion**

Cette étude exploratoire visait à examiner la proportion et les facteurs associés au blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Elle est la seconde étude à évaluer cette proportion. Il s'agit de l'une des rares études ayant évalué la relation entre le blâme des victimes et les variables du genre, de la culture, de l'histoire de victimisation sexuelle, de l'expérience antérieure avec l'industrie du sexe, ainsi que de l'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel. Elle est la première à évaluer la relation entre le blâme de cette catégorie de victimes et les variables du niveau d'éducation, de l'âge, des attitudes envers la prostitution, de l'abus physique à l'enfance, de la consommation de pornographie, du sexisme, du racisme et des expériences relatives à la stigmatisation sociale. Elle est également la première à s'intéresser à ce sujet auprès d'un échantillon d'étudiant.es universitaires canadien.nes.

#### **Proportion du blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle**

Les résultats de la présente étude démontrent que 7,3 % des participant.es ont blâmé une victime de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle pour ce qu'elle a vécu. Cette proportion est plus faible que celle de 31 % observée dans l'étude

ayant préalablement documenté cette proportion (Cunningham & Cromer, 2016). Cet écart pourrait s'expliquer par les répercussions de la méthode de recrutement des étudiant.es universitaires, la collecte de données de la présente étude s'étant déroulée en classe durant une période de cours, alors que Cunningham et Cromer ont collecté leurs données via un formulaire en ligne. Certaines études indiquent effectivement que les répondant.es se sentent généralement plus à l'aise de répondre honnêtement à des questions sensibles via des questionnaires en ligne, car cette modalité permet une perception d'anonymat accru et suscite donc moins de biais de désirabilité sociale (Heerwegh, 2009; Kays et al., 2012; Mandellos et al., 2019). Autrement, en supposant que le fort pourcentage d'étudiant.es dans les sciences humaines et sociales puisse être lié à une plus faible proportion du blâme dans la présente étude, il serait intéressant pour les futures recherches d'examiner si la proportion du blâme se distingue selon le domaine d'études. Dans un autre ordre d'idées, cette différence de proportion pourrait aussi être expliquée par un réel changement de l'opinion sociétale par rapport à 2016, notamment à partir des efforts accrus de sensibilisation depuis les dernières années (Gouvernement du Canada, 2019; United Nations Office on Drugs and Crime, 2021). Ainsi, il serait pertinent que les futures études continuent de documenter la proportion du blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, afin d'évaluer si les différences de proportion obtenues sont attribuables à des différences méthodologiques, à des changements d'opinion sociale ou autres. En termes d'intensité du blâme, la moyenne du présent échantillon (1,59 sur une échelle de 1 à 6) est

inférieure à celles observées par les autres études, soit 2,82 sur 6 (Cunningham & Cromer, 2016), 3,37 sur 6 (Nguyen, 2018) et 3,85 sur 5 (Digidiki & Baka, 2020).

Dans le cas de la présente étude, 91,2 % des répondant.es ont indiqué que la situation présentée était crédible, ce qui est supérieur à la proportion d'un peu plus de 77 % obtenue par Cunningham et Cromer (2016) et inférieur à celle de 98 % pour l'étude de Digidiki et Baka (2020). Au niveau du score de crédibilité obtenu par les participant.es, la moyenne du présent échantillon est de 5 sur une échelle de 1 à 6. Ce résultat est supérieur aux moyennes de 4,23 et 4,43 sur 6 obtenues par Cunningham et Cromer (2016) et Nguyen (2018), mais est inférieur à la moyenne de 4,69 sur 5 obtenue par Digidiki et Baka (2020). Dans la présente étude, la crédibilité a été utilisée de façon qualitative comme indicateur de la véracité de la vignette, de la validité de la traduction de l'anglais au français et de la compréhension qu'a la population du phénomène présenté.

### **Facteurs associés au blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle**

Les résultats des analyses démontrent globalement une relation significative entre le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et les cinq variables suivantes : culture, sexisme et adhésion aux mythes entourant la traite des

personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel.

### ***Culture***

Les résultats des analyses indiquent que les personnes de culture autre que caucasienne et noire blâment significativement plus que les personnes de culture caucasienne. Cette observation est cohérente avec les études antérieures (Casarella-Espinoza, 2015; Lefley et al., 1993) rapportant un blâme plus élevé chez les individus de culture hispanique que ceux de culture caucasienne. L'internalisation de valeurs et normes véhiculées au sein de différentes cultures, notamment quant à la violence envers les femmes, peut contribuer à cette différence (Lefley et al., 1993; World Health Organization, 2009). Il serait donc intéressant pour les futures recherches d'évaluer à nouveau l'influence de la culture, en ajoutant des items visant à évaluer plus exhaustivement différents aspects culturels (p. ex. rapport homme-femme, connotation du discours dans les médias) pouvant avoir une influence sur la perception de culpabilité de la victime.

### ***Sexisme***

La présente étude a permis de démontrer que les individus davantage sexistes blâment significativement plus les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Ce résultat concorde avec les observations des précédentes études quant à l'influence du sexisme (Menaker & Miller, 2013) et des attitudes sexistes envers les femmes (Franklin & Menaker, 2015) sur la tendance à blâmer les filles prostituées. Puisque les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation

sexuelle sont principalement des femmes (Bureau international du Travail & Walk Free Foundation, 2017), il est cohérent que les personnes ayant des attitudes discriminatoires envers les femmes les blâment davantage pour leur victimisation (Franklin & Menaker, 2015). Afin d'appuyer cette hypothèse explicative, il serait intéressant que les futures études analysent plus spécifiquement le sexisme à l'égard des femmes (Franklin & Menaker, 2015).

***Adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel***

Les analyses ont démontré une relation significative entre le blâme et les variables de l'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel, avec une taille d'effet particulièrement élevée pour les échelles mesurant les deux dernières catégories. En effet, les individus présentant une propension à blâmer adhèrent davantage à ces trois types de mythes, ce qui correspond aux conclusions des recherches antérieures (Cunningham & Cromer, 2016; Franklin & Menaker, 2015; Houston-Kolnik et al., 2016). Cette observation qui se perpétue au fil des études montre la pertinence de la sensibilisation et de l'éducation sur ces thématiques, laissant présager que leur



démystification induira une diminution du blâme attribué aux victimes (Cunningham & Cromer, 2016).

### **Facteurs non associés au blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle**

Aucune relation significative n'a été trouvée entre le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et les huit autres variables suivantes : genre, niveau d'éducation, âge, histoire de victimisation sexuelle, attitudes envers la prostitution, abus physique à l'enfance, fréquence de consommation de pornographie et expériences relatives à la stigmatisation sociale. Les liens entre le blâme et les trois variables de l'expérience antérieure avec l'industrie du sexe, du type de pornographie consommé et du racisme n'ont pas été traités, puisque le nombre de personnes ayant choisi l'une des deux catégories dichotomiques était insuffisant pour effectuer des analyses statistiques.

#### ***Genre***

Les analyses n'ont pas pu détecter de relation significative entre le genre et le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, de manière analogue aux résultats obtenus par Digidiki et Baka (2020). Cependant, d'autres études évaluant l'attribution de blâme en contexte d'évaluation de situations d'exploitation sexuelle (Bourque, 1989; Fischer, 1987; Gray et al., 1993; Idisis et al., 2007) et de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle (Casarella-Espinoza, 2015; Cunningham & Cromer, 2016) ont documenté que les hommes blâmaient davantage que les femmes. Cette absence d'association au sein de la présente étude est

peut-être explicable par le milieu universitaire duquel les participant.es sont issu.es. En effet, peut-être que les étudiant.es universitaires, peu importe leur genre, sont globalement plus éduqué.es sur les enjeux sociaux (Idisis et al., 2007). Toutefois, Digidiki et Baka (2020) n'ont pas recruté exclusivement des étudiant.es universitaires, ce qui indique que d'autres facteurs entrent probablement en ligne de compte. Il sera donc pertinent d'évaluer plus en profondeur la variable du genre au sein d'études futures.

### ***Niveau d'éducation***

Aucune association significative n'a été démontrée entre le niveau d'éducation et le blâme, conformément aux résultats obtenus par Digidiki et Baka (2020). Une représentation la plus hétérogène possible a été tentée dans la présente étude en sollicitant divers domaines universitaires de différents niveaux (premier cycle et cycle supérieurs) reliés aux sciences de la santé, sociales, appliquées, économiques, administratives et de l'informatique. Les données probantes disponibles à ce jour ne permettent ainsi pas de relever un lien entre les deux variables du niveau d'éducation et du blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

### ***Âge***

Cette étude n'a pu démontrer une relation entre l'âge et le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Une étude antérieure traitant du blâme des victimes de façon plus large a relevé une tendance au blâme plus élevée chez les individus plus âgés (Adams-Price et al., 2004). Cette différence peut possiblement être expliquée par l'étendue d'âge chez les participant.es de la présente étude (19-46

ans) versus celle dans l'étude d'Adams-Price et al. (18 à 84 ans). La faible variance d'âge chez les participant.es de la présente étude a ainsi pu participer à l'absence d'association statistiquement significative avec le blâme. Il serait donc pertinent que les futures recherches évaluent cette variable auprès d'un échantillon comportant une plus grande étendue d'âge. Il serait également intéressant que les études futures qui évaluent le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle évaluent aussi le blâme des victimes en général, afin de mieux comprendre et distinguer les manifestations de ces deux types de blâme en fonction de l'âge. Par ailleurs, il est aussi à considérer que cette divergence puisse découler d'une réelle diminution du blâme des victimes au sein de la société depuis l'étude de Adams-Price et al. en 2004. À notre connaissance, cette hypothèse n'est toutefois pas documentée clairement dans la littérature récente et serait donc à évaluer dans de futures recherches.

### ***Histoire de victimisation sexuelle***

La présente étude n'a relevé aucune association entre l'histoire de victimisation sexuelle et le blâme de la victime de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, en cohérence avec les résultats de Cunningham et Cromer (2016). Il a cependant été précédemment démontré que les personnes n'ayant jamais été sexuellement victimisées blâmaient davantage les victimes d'agression à caractère sexuel, comparativement aux personnes ayant déjà été sexuellement victimisées (Cromer & Freyd, 2007, 2009; Miller et al., 2011). Par ailleurs, une recherche a exploré l'influence du blâme de soi sur le blâme des victimes d'agression à caractère sexuel, chez des personnes ayant déjà été sexuellement victimisées (Harbottle, 2014). Les

résultats ont montré que plus les individus se sentaient similaires à la victime présentée dans une vignette, moins ils la blâmaient. Encore chez les personnes sexuellement victimisées, aucune étude n'a à notre connaissance examiné l'influence du blâme de soi sur le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Il pourrait donc s'avérer intéressant pour les recherches futures d'inclure une sous-question pour vérifier la perception de blâme envers soi chez les personnes qui rapportent un historique de victimisation sexuelle, afin de pouvoir examiner le lien entre ce paramètre et le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

### ***Attitudes envers la prostitution***

Aucune relation significative entre le blâme et les attitudes envers la prostitution n'a pu être démontrée par les analyses. En termes de données descriptives, le score moyen obtenu à ce questionnaire auprès du présent échantillon est de 3,24 sur l'échelle de 1 à 5, ce qui montre une légère tendance à percevoir la prostitution comme représentant davantage la déviance et la victimisation que la norme et le choix (Levin & Peled, 2011). Franklin et Menaker (2015) ont observé que les individus montrant des attitudes davantage péjoratives envers la prostitution blâmaient davantage les filles prostituées. Évaluer à nouveau cette variable et possiblement la préciser en se basant sur les points ci-haut permettrait de réduire les lacunes dans la littérature au niveau de la présente question de recherche. Il est à noter que pour cette étude, le questionnaire évaluant les attitudes envers la prostitution se trouvait juste après ceux évaluant l'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation

sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel. La modification de cette organisation serait intéressante afin d'examiner si elle peut participer à une différence au niveau des résultats obtenus.

### ***Abus physique à l'enfance***

Les analyses n'ont révélé aucune association entre l'abus physique à l'enfance et le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Cette étude est la première à évaluer le lien entre ces deux variables précises. De manière connexe, Franklin et Menaker (2015) ont observé que les gens rapportant la présence d'abus physique à l'enfance blâmaient davantage les filles prostituées. Il est possible que ces discordances de résultats découlent de différences méthodologiques. En effet, cette variable a été évaluée par les deux études à l'aide de deux versions adaptées différentes du questionnaire de Straus et al. (1998). Ainsi, Franklin et Menaker (2015) ont notamment exclu la fessée dans leur évaluation de l'abus physique. En revanche, la présente étude a inclus un concept équivalent, soit d'avoir été frappé.e sur les fesses avec un objet dur. En ce sens, il serait pertinent que de futures études portant sur le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle évaluent de nouveau cette variable, en distinguant la violence physique mineure et majeure. L'adaptation française utilisée pour la présente étude fournit une distinction entre ces deux types de violence (Clément et al., 2018).

### ***Consommation de pornographie***

L'analyse n'a pas révélé de relation entre la fréquence de consommation de pornographie et le blâme, ce qui est cohérent avec les résultats de Franklin et Menaker

(2015). Il avait été jugé pertinent de réévaluer cette variable auprès du présent échantillon composé d'étudiant.es universitaires provenant de niveaux et de domaines d'études plus vastes que l'échantillon de Franklin et Menaker (2015). Considérant l'absence de relation significative dans la présente étude malgré cette différence méthodologique, il ne s'avère pas possible à ce jour d'identifier un lien entre la fréquence de consommation de pornographie et le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

Au niveau du type de pornographie consommé, cette variable a été rejetée par manque d'effectif dans la catégorie déviante. Il s'avère toutefois intéressant de relever à titre indicatif que ces quatre répondant.es n'ont pas blâmé la victime présentée dans la vignette.

### ***Expériences relatives à la stigmatisation sociale***

Aucune association n'a été démontrée dans cette étude entre le blâme et les expériences relatives à la stigmatisation sociale. Les études connexes n'ont pas traité cette variable, mais Digidiki et Baka (2020) ont recommandé de l'évaluer dans les futures études relatives au sujet de la présente recherche. D'autres études pourraient s'avérer nécessaires pour documenter l'influence de cette variable, possiblement en précisant différentes expériences qui peuvent être considérées comme une forme de stigmatisation sociale.

### ***Expérience antérieure avec l'industrie du sexe***

La variable évaluant l'expérience antérieure avec l'industrie du sexe n'a pas pu être retenue pour les analyses, car uniquement six répondant.es ont rapporté la présence

d'expérience antérieure avec l'industrie du sexe. Parmi ces personnes, à titre indicatif, quatre ont blâmé la victime et une ne l'a pas blâmée. L'autre individu n'a pas répondu à l'item sur le blâme. Pour les études ultérieures qui tenteraient de documenter cette variable, il pourrait être intéressant d'inclure un item pour vérifier la perception de blâme envers soi chez les individus qui rapportent une expérience antérieure avec l'industrie du sexe. Les résultats obtenus pourraient alors être interprétés à partir de la théorie de l'attribution défensive de Shaver (1970). Cette théorie stipule que chez un individu qui observe un événement négatif, l'attribution du blâme vers la victime sera influencée par la similarité qu'il perçoit entre la victime et lui. En effet, toujours selon cette théorie, sa perception négative de la victime diminuera à mesure que sa ressemblance avec la victime augmentera, dans le but d'éviter de se blâmer lui-même.

### ***Racisme***

Le racisme a été questionné tel que recommandé par Digidiki et Baka (2020), mais n'a pu être analysé par manque d'effectif dans la catégorie raciste. À titre indicatif, parmi les deux personnes identifiées comme racistes, l'une a blâmé la victime et l'autre non. Dans la vignette de la présente étude, aucune information sur l'ethnicité de la victime n'était fournie. Les études souhaitant évaluer à nouveau cette variable pourraient manipuler ce paramètre comme l'ont fait Franklin et Menaker (2015).

### **Forces, limites et études futures**

Cette étude observationnelle transversale comble certaines lacunes dans la littérature concernant le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Il s'agit de la seconde étude, à notre connaissance, à documenter

la proportion de ce phénomène. Elle est l'une des rares études à évaluer les facteurs associés à ce type de blâme et, plus précisément, elle évalue la contribution de plusieurs variables pour la première fois. De plus, la taille de l'échantillon a offert une puissance statistique adéquate pour détecter des effets à l'aide d'analyses bivariées. Une autre force de l'étude concerne les excellentes caractéristiques psychométriques (alpha de Cronbach) de la majorité des instruments utilisés, et ce, même pour les instruments traduits en français pour les fins de la présente étude en utilisant la méthode de Vallerand (1989). Finalement, une autre force constitue l'utilisation de l'écriture inclusive dans le questionnaire et dans le présent article, de même que le remplacement des mots « viol » et « race » par des termes plus conformes au langage contemporain.

La présente étude comporte certaines lacunes. Même si le nombre de participant.es était suffisant pour procéder à des analyses bivariées, un plus grand échantillon aurait pu permettre d'effectuer les analyses de régression initialement prévues. De plus, trois variables ont dû être exclues par manque de répondant.es dans l'une des catégories. Les recherches futures auprès d'un échantillon plus grand permettraient potentiellement de pallier ces problématiques. Par ailleurs, toutes les données recueillies sont autorapportées par les participant.es, ce qui implique qu'elles peuvent être sujettes à des biais de désirabilité sociale (Heerwegh, 2009). Une autre limite concerne le fait que l'étude a été menée auprès d'étudiant.es universitaires, ce qui restreint la généralisabilité et qui participe à l'homogénéité des résultats pour certaines variables, comme l'âge et le niveau d'éducation. Au niveau de la vignette, la présence d'un seul item pour évaluer la variable dépendante était une limite de l'étude. Il serait



intéressant que des recherches futures utilisent une échelle différente qui serait plus exhaustive ou, minimalement, comprenne des items supplémentaires (Digidiki & Baka, 2020). Une limite supplémentaire a été soulevée par certain.es participant.es de l'étude, par le biais de commentaires écrits à la dernière page du questionnaire réservé à cet effet. En effet, ces participant.es ont mentionné que les énoncés de plusieurs outils de mesure utilisés dans la présente étude positionnent le plus souvent la femme comme victime et l'homme comme auteur de coercition. Il est toutefois important de noter que ce contenu hétéronormatif et typiquement genré ne vise pas à rejeter ou nier l'existence de scénarios différents, par exemple l'homme victime et la femme auteure de violence ainsi que la violence en contexte homosexuel. Il serait judicieux et novateur pour les études futures d'adapter les outils de mesure en ce sens.

Il serait aussi intéressant, pour les études ultérieures, d'analyser qualitativement la perception des étudiant.es et des autres populations sur les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, afin d'enrichir les connaissances ainsi que la compréhension des cognitions et attitudes entourant ce phénomène. Il serait par ailleurs pertinent d'adapter les futures recherches pour qu'elles prennent en compte la perception de blâme envers soi des individus ayant vécu une forme de victimisation et rapportant des comportements pouvant être controversés, comme l'expérience antérieure avec l'industrie du sexe. Les futur.es auteur.es sont aussi invité.es à contribuer à la validation des deux questionnaires traduits pour la présente étude, originellement la *Sex Trafficking Attitudes Scale* et la *Human Trafficking Myths Scale*.

Les résultats de la présente étude comportent des implications théoriques, cliniques et potentiellement sociales. Théoriquement, cette étude contribue à la littérature sur ce sujet qui a peu été étudié jusqu'à présent et propose des aspects à potentiellement inclure au sein des futures études. Elle fournit également deux nouveaux outils traduits en français, qui permettront aux professionnels d'évaluer l'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et la traite des personnes. Au niveau de la pratique clinique, cette étude contribue à clarifier les aspects individuels qui sont reliés au blâme de la victime et, ainsi, permet de diriger les futurs efforts de sensibilisation afin de cibler les populations pertinentes. Aux niveaux clinique et social, les nouvelles connaissances véhiculées par cette recherche ont le potentiel de prévenir la victimisation secondaire en démystifiant le phénomène de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

## Références

- Abas, M., Ostrovschi, N. V., Prince, M., Gorceag, V. I., Trigub, C., & Oram, S. (2013). Risk factors for mental disorders in women survivors of human trafficking: A historical cohort study. *BMC Psychiatry*, *13*(204). <https://doi.org/10.1186/1471-244X-13-204>
- Adams-Price, C. E., Dalton Iii, W. T., & Sumrall, R. (2004). Victim blaming in young, middle-aged, and older adults: Variations on the severity effect. *Journal of Adult Development*, *11*(4), 289-295. <https://doi.org/10.1023/B:JADE.0000044532.83720.74>
- Agence des Nations Unies pour les réfugiés. (2020). *Politique du HCR relative à l'approche centrée sur la victime pour la réponse aux inconduites sexuelles*. <https://www.unhcr.org/fr/607441064.pdf>
- Allen, M., Emmers, T., Gebhardt, L., & Giery, M. A. (2006). Exposure to pornography and acceptance of rape myths. *Journal of Communication*, *45*(1), 5-26. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1995.tb00711.x>
- Barrett, N. A. (2013). *An assessment of sex trafficking*. Canadian Women's Foundation. <https://www.canadiancentretoendhumantrafficking.ca/wp-content/uploads/2016/10/Assessment-of-Sex-Trafficking-in-Canada.pdf>
- Barrett, N. A., & Shaw, M. J. (2013). *Laws to combat sex trafficking: An overview of international, national, provincial and municipal laws and their enforcement*. Canadian Women's Foundation.

<https://www.canadiancentretoendhumantrafficking.ca/wp-content/uploads/2016/10/Laws-to-Combat-Sex-Trafficking.pdf>

Bauer, G. R., Braimoh, J., Scheim, A. I., & Dharma, C. (2017). Transgender-inclusive measures of sex/gender for population surveys: Mixed methods evaluation and recommendations. *PLoS ONE*, *12*(5), 1-28.

<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0178043>

Bourque, L. B. (1989). *Defining rape*. Duke University Press.

Bradford, J. M., Pawlak, A. E., & Boulet, J. R. (1987). *Bradford Sexual History Inventory (BSHI)* [Document inédit]. Royal Ottawa Hospital.

Brunovskis, A., & Surtees, R. (2008). Agency or illness—The conceptualization of trafficking: victims' choices and behaviors in the assistance system. *Gender, Technology and Development*, *12*(1), 53-76.

<https://doi.org/10.1177/097185240701200105>

Brunovskis, A., & Surtees, R. (2012). Coming home: Challenges in family reintegration for trafficked women. *Qualitative Social Work*, *12*(4), 454-472.

<https://doi.org/10.1177/1473325011435257>

Bureau international du Travail, & Walk Free Foundation. (2017). *Estimations mondiales de l'esclavage moderne : travail forcé et mariage forcé*.

[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms\\_651912.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_651912.pdf)

Burt, M. R. (1980). Cultural myths and supports for rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, *38*(2), 217-230. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.38.2.217>

- Campbell, R., & Raja, S. (1999). Secondary victimization of rape victims: Insights from mental health professionals who treat survivors of violence. *Violence and Victims, 14*(3), 261-275. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.14.3.261>
- Casarella-Espinoza, M. (2015). *Whose fault is it anyway? Comparison of victim blaming attitudes towards sex trafficking and sexual assault across gender and two ethnic groups* [Thèse de doctorat]. California School of Professional Psychology. [www.proquest.com/dissertations-theses/whose-fault-is-anyway-comparison-victim-blaming/docview/1620539430/se-2?accountid=14722](http://www.proquest.com/dissertations-theses/whose-fault-is-anyway-comparison-victim-blaming/docview/1620539430/se-2?accountid=14722)
- Clément, M.-È., Bouchard, C., Jetté, M., & Laferrière, S. (2000). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 1999*. Institut de la Statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-violence-familiale-dans-la-vie-des-enfants-du-quebec-1999.pdf>
- Clément, M.-È., Gagné, M. H., & Chamberland, C. (2018). Adaptation et validation francophone d'un questionnaire sur les conduites parentales à caractère violent (PC-CTS). *European Review of Applied Psychology, 68*(3), 141-149. <https://doi.org/10.1016/j.erap.2018.04.004>
- Code criminel*, L.R.C., 1985, c. C-46, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/>
- Cohen, J. (1988). *Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences* (2e éd.). Lawrence Erlbaum.
- Cole, A. (2015). Verbigide. D'une vulnérabilité qui n'ose dire son nom (traduit par M. Boidy). *Cahiers du Genre, 58*(1), 135-162. <https://doi.org/10.3917/cdge.058.0135>

- Conroy, S., & Sutton, D. (2022). La traite des personnes au Canada, 2020. *Juristat*, 42(1). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2022001/article/00010-fra.pdf?st=0i6jzrzt>
- Côté, K., & Earls, C. M. (2003). *Étude sur le développement et le comportement sexuel des personnes qui offrent des services sexuels (ÉDECS) : Protocole d'entrevue semi-structurée* [Document inédit]. Université du Québec à Chicoutimi.
- Côté, K., Jalbert, G., & Bernier, N. (2020). *Connaître les jeunes et leurs perceptions pour mieux prévenir la prostitution et l'exploitation sexuelle*. Université du Québec à Chicoutimi. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/6061/>
- Cotton, A., Farley, M., & Baron, R. (2002). Attitudes toward prostitution and acceptance of rape myths. *Journal of Applied Social Psychology*, 32(9), 1790–1796. <https://doi.org/10.1111/j.1559-1816.2002.tb00259.x>
- Cramér, H. (1946). *Mathematical methods of statistics*. Princeton University Press.
- Cromer, L. D., & Freyd, J. J. (2007). What influences believing child sexual abuse disclosures? The roles of depicted memory persistence, participant gender, trauma history, and sexism. *Psychology of Women Quarterly*, 31(1), 13-22. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2007.00327.x>
- Cromer, L. D., & Freyd, J. J. (2009). Hear no evil, see no evil? Associations of gender, trauma history, and values with believing trauma vignettes. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 9, 85-96. <https://doi.org/10.1111/j.1530-2415.2009.01185.x>

- Cunningham, K. C., & Cromer, L. D. (2016). Attitudes about human trafficking: Individual differences related to belief and victim blame. *Journal of Interpersonal Violence, 31*(2), 228-244.  
<https://doi.org/10.1177/0886260514555369>
- Dallaire, M.-E. (2017). *La tolérance à l'égard de la prostitution : une étude menée auprès d'étudiants universitaires* [Essai doctoral]. Université du Québec à Chicoutimi. <https://constellation.uqac.ca/4247/>
- Dardenne, B., Delacollette, N., Grégoire, C., & Lecocq, D. (2007). Structure latente et validation de la version française de l'Ambivalent Sexism Inventory : l'échelle de sexisme ambivalent. *L'Année psychologique, 106*, 235-264.  
[www.persee.fr/doc/psy\\_0003-5033\\_2006\\_num\\_106\\_2\\_30915](http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2006_num_106_2_30915)
- Dharmadhikari, A. S., Gupta, J., Decker, M. R., Raj, A., & Silverman, J. G. (2009). Tuberculosis and HIV: A global menace exacerbated via sex trafficking. *International Journal of Infectious Diseases, 13*(5), 543-546.  
<https://doi.org/10.1016/j.ijid.2008.11.010>
- Digidiki, V., & Baka, A. (2020). Who's to blame in the sex trafficking of women: Situational and individual factors that define a "deserving victim". *Journal of Human Trafficking, 8*(4), 353-366.  
<https://doi.org/10.1080/23322705.2020.1827861>
- Eigenberg, H., & Garland, T. (2008). Victim blaming. Dans L. J. Moriarty (Éd.), *Controversies in victimology* (2<sup>e</sup> éd., pp. 33-48). Routledge.  
<https://doi.org/10.4324/9781315722016>

- Felson, R. B., & Palmore, C. C. (2021). Traditionalism and victim blaming. *Journal of Social Psychology, 161*(4), 492-507.  
<https://doi.org/10.1080/00224545.2021.1896466>
- Fischer, G. J. (1987). Hispanic and majority student attitudes toward forcible date rape as a function of differences in attitudes toward women. *Sex Roles: A Journal of Research, 17*(1-2), 93-101. <https://doi.org/10.1007/BF00287902>
- Fortin, A., Cyr, M., & Chénier, N. (1996). *Questionnaire sur la résolution de conflits : Stratégies utilisées par les parents envers les enfants (traduction française du Parent-Child Conflict Tactics Scales)* [Document inédit]. Université de Montréal.
- Franklin, C. A., & Menaker, T. A. (2015). The impact of observer characteristics on blame assessments of prostituted female youth. *Feminist Criminology, 10*(2), 140-164. <https://doi.org/10.1177/1557085114535234>
- George, A., & Sabarwal, S. (2013). Sex trafficking, physical and sexual violence, and HIV risk among young female sex workers in Andhra Pradesh, India. *International Journal of Gynecology and Obstetrics, 120*(2), 119-123.  
<https://doi.org/10.1016/j.ijgo.2012.08.019>
- George, D., & Mallery, P. (2003). *SPSS for Windows Step by Step: A Simple Guide and Reference. 11.0 Update*. Allyn & Bacon.
- Glick, P., & Fiske, S. T. (1996). The Ambivalent Sexism Inventory: Differentiating hostile and benevolent sexism. *Journal of Personality and Social Psychology, 70*(3), 491-512. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.70.3.491>



- Gouvernement du Canada. (2012). *Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes*. <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/ntnl-ctn-pln-cmbt/ntnl-ctn-pln-cmbt-fra.pdf>
- Gouvernement du Canada. (2019). *Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes, 2019-2024*. Sécurité publique Canada. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2019-ntnl-strtgy-hmnn-trffc/2019-ntnl-strtgy-hmnn-trffc-fr.pdf>
- Gouvernement du Canada. (2021, 7 juillet). *Traite de personnes : mesures législatives*. <https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/tp/loi-legis.html>
- Gouvernement du Canada. (2022, 26 juillet). *Le trafic sexuel*. <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/traite-des-personnes/traite-fins-sexuelles.html>
- Gravelin, C. R., Biernat, M., & Bucher, C. E. (2018). Blaming the victim of acquaintance rape: Individual, situational, and sociocultural factors. *Frontiers in Psychology, 9*, 2422. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2018.02422>
- Gray, N. B., Palileo, G. J., & Johnson, G. D. (1993). Explaining rape victim blame: A test of attribution theory. *Sociological Spectrum, 13*(4), 377-392. <https://doi.org/10.1080/02732173.1993.9982040>
- Green, S. B. (1991). How many subjects does it take to do a regression analysis. *Multivariate Behavioral Research, 26*(3), 499-510. [https://doi.org/10.1207/s15327906mbr2603\\_7](https://doi.org/10.1207/s15327906mbr2603_7)

- Gupta, J., Raj, A., Decker, M. R., Reed, E., & Silverman, J. G. (2009). HIV vulnerabilities of sex-trafficked Indian women and girls. *International Journal of Gynecology and Obstetrics*, 107(1), 30-34.  
<https://doi.org/10.1016/j.ijgo.2009.06.009>
- Hald, G. M., Malamuth, N. M., & Yuen, C. (2010). Pornography and attitudes supporting violence against women: Revisiting the relationship in nonexperimental studies. *Aggressive Behavior*, 36(1), 14-20.  
<https://doi.org/10.1002/ab.20328>
- Harbottle, S. (2014). *Predictor variables for blame of victims of sexual assault* [Thèse de doctorat]. University of La Verne. <https://www.proquest.com/dissertations-theses/predictor-variables-blame-victims-sexual-assault/docview/1585894326/se-2>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (2014). *Droits de l'homme et traite des êtres humains*. [Fiche d'information n° 36].  
[https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/FS36\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/FS36_fr.pdf)
- Heerwegh, D. (2009). Mode differences between face-to-face and web surveys: An experimental investigation of data quality and social desirability effects. *International Journal of Public Opinion Research*, 21(1), 111-121.  
<https://doi.org/10.1093/ijpor/edn054>
- Hossain, M., Zimmerman, C., Abas, M., Light, M., & Watts, C. (2010). The relationship of trauma to mental disorders among trafficked and sexually exploited girls and

women. *American Journal of Public Health*, 100(12), 2442-2449.

<https://doi.org/10.2105/ajph.2009.173229>

Houston-Kolnik, J. D., Todd, N. R., & Wilson, M. (2016). Preliminary validation of the Sex Trafficking Attitudes Scale. *Violence Against Women*, 22(10), 1259-1281.

<https://doi.org/10.1177/1077801215621178>

Idisis, Y., Ben-David, S., & Ben-Nachum, E. (2007). Attribution of blame to rape victims among therapists and non-therapists. *Behavioral Sciences & the Law*, 25(1), 103-120. <https://doi.org/10.1002/bsl.721>

Institute for Women's Policy Research. (2017). *The Economic Drivers and*

*Consequences of Sex Trafficking in the United States*. [https://iwpr.org/wp-content/uploads/2020/09/B369\\_Economic-Impacts-of-Sex-Trafficking-BP-3.pdf](https://iwpr.org/wp-content/uploads/2020/09/B369_Economic-Impacts-of-Sex-Trafficking-BP-3.pdf)

Kara, S. (2017). *Sex trafficking: Inside the business of modern slavery*. Columbia University Press.

Kays, K., Gathercoal, K., & Buhrow, W. (2012). Does survey format influence self-disclosure on sensitive question items? *Computers in Human Behavior*, 28(1), 251-256. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2011.09.007>

Kingston, D. A., Fedoroff, P., Firestone, P., Curry, S., & Bradford, J. M. (2008).

Pornography use and sexual aggression: the impact of frequency and type of pornography use on recidivism among sexual offenders. *Aggressive Behavior*, 34(4), 341-351. <https://doi.org/10.1002/ab.20250>

Kline, P. (1993). *The handbook of psychological testing* (2e éd.). Routledge.

- Landström, S., Strömwall, L. A., & Alfredsson, H. (2016). Blame attributions in sexual crimes: Effects of belief in a just world and victim behavior. *Nordic Psychology*, 68(1), 2-11. <https://doi.org/10.1080/19012276.2015.1026921>
- Lavoie, F., Thibodeau, C., Gagné, M. H., & Hébert, M. (2010). Buying and selling sex in Québec adolescents: A study of risk and protective factors. *Archives of Sexual Behavior*, 39(5), 1147-1160. <https://doi.org/10.1007/s10508-010-9605-4>
- Lederer, L. J., & Wetzel, C. A. (2014). The health consequences of sex trafficking and their implications for identifying victims in healthcare facilities. *Annals of Health Law*, 23(1), 61-91. <https://lawecommons.luc.edu/annals/vol23/iss1/5/>
- Lefley, H. P., Scott, C. S., Llabre, M., & Hicks, D. (1993). Cultural beliefs about rape and victims' response in three ethnic groups. *American Journal of Orthopsychiatry*, 63(4), 623-632. <https://doi.org/10.1037/h0079477>
- Levin, L., & Peled, E. (2011). The Attitudes toward Prostitutes and Prostitution Scale: A new tool for measuring public attitudes toward prostitutes and prostitution. *Research on Social Work Practice*, 21(5), 582-593. <https://doi.org/10.1177/1049731511406451>
- Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C., 2001, c. 27, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-2.5/textecomplet.html>
- Lonsway, K. A., & Fitzgerald, L. F. (1994). Rape myths: In review. *Psychology of Women Quarterly*, 18(2), 133-164. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1994.tb00448.x>

- Malamuth, N. M., Addison, T., & Koss, M. (2000). Pornography and sexual aggression: Are there reliable effects and can we understand them? *Annual Review of Sex Research, 11*(1), 26-91. <https://doi.org/10.1080/10532528.2000.10559784>
- Mandellos, G., Tsiplanitis, D., & Lymberopoulos, D. (2019). Can information technology affects people's behavior and opinion? A way to identify it. *IFAC-PapersOnLine, 52*(25), 498-503. <https://doi.org/10.1016/j.ifacol.2019.12.593>
- Marshall, E. A., & Miller, H. A. (2023). The role of sexual scripts in the relationship between pornography use and sexual coercion. *Journal of Interpersonal Violence, 38*(7-8), 5519-5541. <https://doi.org/10.1177/08862605221123291>
- McMahon, S., & Farmer, G. L. (2011). An updated measure for assessing subtle rape myths. *Social Work Research, 35*(2), 71-81. <https://doi.org/10.1093/swr/35.2.71>
- Menaker, T., & Franklin, C. (2013). Commercially sexually exploited girls and participant perceptions of blameworthiness: Examining the effects of victimization history and race disclosure. *Journal of interpersonal violence, 28*(10), 2024–2051. <https://doi.org/10.1177/0886260512471078>
- Menaker, T., & Miller, A. (2013). Culpability attributions toward juvenile female prostitutes. *Child Abuse Review, 22*(3), 169-181. <https://doi.org/10.1002/car.2204>
- Merrilees, C. E., Katz, J., DuBois, N., & Grant, C. (2017). White female bystanders' responses to a black woman at risk for sexual assault. *Positive Effects of Intergroup Contact, 33*(4), 739-754. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.VV-D-17-00062>

- Meshkovska, B., Siegel, M., Stutterheim, S. E., & Bos, A. E. R. (2015). Female sex trafficking: Conceptual issues, current debates, and future directions. *The Journal of Sex Research*, 52(4), 380-395.  
<https://doi.org/10.1080/00224499.2014.1002126>
- Miller, A. K., Amacker, A. M., & King, A. R. (2011). Sexual victimization history and perceived similarity to a sexual assault victim: A path model of perceiver variables predicting victim culpability attributions. *Sex Roles: A Journal of Research*, 64(1), 372-381. <https://doi.org/10.1007/s11199-010-9910-3>
- Muftić, L. R., & Finn, M. A. (2013). Health outcomes among women trafficked for sex in the United States: A closer look. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(9), 1859-1885. <https://doi.org/10.1177/0886260512469102>
- Nations Unies. (2000a). *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*.  
[https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/ProfessionalInterest/ProtocolTraffickingInPersons\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/ProfessionalInterest/ProtocolTraffickingInPersons_fr.pdf)
- Nations Unies. (2000b). *Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*. <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=4891c27e2>

- Nguyen, T. H. (2018). *Sex trafficking and the attribution of blame: A comparison between Vietnamese and American perception of sex-trafficked individuals* [Thèse]. Liberty University. <https://digitalcommons.liberty.edu/honors/810>
- Nunnally, J. C. (1978). *Psychometric Theory* (2e éd.). McGraw-Hill.
- Office québécois de la langue française. (2017). *Race*.  
<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8355169/race>
- Office québécois de la langue française. (2021). *Victimisation secondaire*.  
[https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=26511989](https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26511989)
- Oram, S., Ostrovski, N. V., Gorceag, V. I., Hotineanu, M. A., Gorceag, L., Trigub, C., & Abas, M. (2012). Physical health symptoms reported by trafficked women receiving post-trafficking support in Moldova: Prevalence, severity and associated factors. *BMC Women's Health*, 12(20). <https://doi.org/10.1186/1472-6874-12-20>
- Pandey, S., Tewari, H., Bhowmick, P., & Bhowmick, K. (2013). Antecedents and reintegration of sex trafficked victims in India: A conceptual framework. *International Journal of Criminal Justice Sciences*, 8(1), 47-62.  
<https://www.proquest.com/scholarly-journals/antecedents-reintegration-sex-trafficked-victims/docview/1458594052/se-2?accountid=14722>
- Potocky, M. (2010). Effectiveness of services for victims of international human trafficking: An exploratory evaluation. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 8(4), 359-385. <https://doi.org/10.1080/15562948.2010.522462>

Raymond, J. G., Hughes, D. M., & Gomez, C. J. (2001). *Sex trafficking of women in the United States: International and domestic trends. Coalition Against Trafficking in Women*. [N° 187774]. U.S. Department of Justice.

<https://www.ojp.gov/sites/g/files/xyckuh241/files/media/document/187774.pdf>

Ryan, W. (1976). *Blaming the victim* (éd. rév.). Vintage Books.

Sarkar, K., Bal, B., Mukherjee, R., Chakraborty, S., Saha, S., Ghosh, A., & Parsons, S. (2008). Sex-trafficking, violence, negotiating skill, and HIV infection in brothel-based sex workers of eastern India, adjoining Nepal, Bhutan, and Bangladesh. *Journal of Health, Population and Nutrition*, 26(2), 223-231.

<https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC2740670/>

Sécurité publique Canada. (2023, 18 janvier). *Renseignement sur la traite de personnes*.

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/hmn-trffckng/abt-hmn-trffckng-fr.aspx>

Shaver, K. (1970). Defensive attribution: Effects of severity and relevance on the responsibility assigned for an accident. *Journal of Personality and Social Psychology*, 14(2), 101-113. <https://doi.org/10.1037/h0028777>

Silverman, J. G., Decker, M. R., Gupta, J., Maheshwari, A., Patel, V., & Raj, A. (2006). HIV prevalence and predictors among rescued sex-trafficked women and girls in Mumbai, India. *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndromes*, 43(5), 588-593. <https://doi.org/10.1097/01.qai.0000243101.57523.7d>

Simkhada, P., van Teijlingen, E., Sharma, A., Bissell, P., Poobalan, A., & Wasti, S. P. (2018). Health consequences of sex trafficking: A systematic review. *Journal of*



*Manmohan Memorial Institute of Health Sciences*, 4(1), 130-150.

<https://doi.org/10.3126/jmmihs.v4i1.21150>

Sjöberg, M., & Sarwar, F. (2022). Two sides of the same coin: The relationship between modern racism and rape blaming attitudes among Swedish students and community members. *Psychological Reports*, 125(1), 545-564.

<https://doi.org/10.1177/0033294120978158>

Sprankle, E., Bloomquist, K., Butcher, C., Gleason, N., & Schaefer, Z. (2018). The role of sex work stigma in victim blaming and empathy of sexual assault survivors. *Sexuality Research and Social Policy*, 15(3), 242–248.

<https://doi.org/10.1007/s13178-017-0282-0>

Statistique Canada. (2017). *Guide de référence sur l'origine ethnique : Guide de référence du recensement de la population, 2016*.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/008/98-500-x2016008-fra.pdf>

Stevens, J. (1996). *Applied multivariate statistics for the social sciences* (3<sup>e</sup> éd.).

Lawrence Erlbaum Associates

Straus, M. A., Hamby, S. L., Finkelhor, D., Moore, D. W., & Runyan, D. (1998).

Identification of child maltreatment with the Parent-Child Conflict Tactics

Scales: Development and psychometric data for a national sample of American

parents. *Child Abuse and Neglect*, 22(4), 249-270. <https://doi.org/10.1016/s0145->

[2134\(97\)00174-9](https://doi.org/10.1016/s0145-2134(97)00174-9)

- Suarez, E., & Gadalla, T. M. (2010). Stop blaming the victim: A meta-analysis on rape myths. *Journal of Interpersonal Violence*, 25(11), 2010-2035.  
<https://doi.org/10.1177/0886260509354503>
- Surtees, R. (2008). *Re/integration of trafficked persons: Handling 'difficult' cases*.  
Trafficking Victims Re/integration Programme in Southeast Europe (TVRP).  
<https://nexusinstitute.net/wp-content/uploads/2015/03/reintegration-of-trafficked-persons-handling-difficult-cases.pdf>
- Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (2013). *Using Multivariate Statistics* (6<sup>e</sup> éd.). Pearson.
- Task Force on Trafficking of Women and Girls in Canada. (2014). *No more: Ending sex trafficking in Canada*. Canadian Women's Foundation.  
<https://www.canadiancentretoendhumantrafficking.ca/wp-content/uploads/2016/10/No-More-Ending-Sex-Trafficking-in-Canada.pdf>
- The Human Smuggling and Trafficking Center. (2006). *Fact sheet: Distinctions between human smuggling and human trafficking*. <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/90541.pdf>
- Trottier, D., Benbouriche, M., LeBlanc, C., & Bonneville, V. (2020). Validation française de l'Échelle révisée d'adhésion aux mythes du viol (FR-IRMA). [French validation of the revised Illinois Rape Myth Acceptance Scale]. *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue canadienne des sciences du comportement*, 52(2), 171-176. <https://doi.org/10.1037/cbs0000176>

- Tsutsumi, A., Izutsu, T., Poudyal, A. K., Kato, S., & Marui, E. (2008). Mental health of female survivors of human trafficking in Nepal. *Social Science & Medicine*, 66(8), 1841-1847. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2007.12.025>
- U.S. Department of State. (2016). *Trafficking in persons report*. <https://2009-2017.state.gov/documents/organization/258876.pdf>
- United Nations Office on Drugs and Crime. (2021). *Global report on trafficking in persons 2020*. [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tip/2021/GLOTiP\\_2020\\_15jan\\_web.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tip/2021/GLOTiP_2020_15jan_web.pdf)
- Vallerand, R. J. (1989). Vers une méthodologie de la validation trans-culturelle de questionnaires psychologiques : implications pour la recherche en langue française. *Psychologie Canadienne*, 30, 662-680. <https://doi.org/10.1037/h0079856>
- Wiener, R. L., Berry, M. C., Wertheimer, J., Petty, T., & Martinez, J. (2021). The public's judgment of sex trafficked women: Blaming the victim? *Journal of Experimental Psychology: Applied*, 27(3), 529-545. <https://doi.org/10.1037/xap0000352>
- Wilson, L. C., Farley, A., & Horton, S. F. (2022). The impact of victim blaming and locus of control on mental health outcomes among female sexual assault survivors. *Violence Against Women*, 28(15-16), 3785–3800. <https://doi.org/10.1177/10778012221088304>
- Winkel, F. W., Blaauw, E., Sheridan, L., & Baldry, A. C. (2003). Repeat criminal victimization and vulnerability for coping failure: A prospective examination of

a potential risk factor. *Psychology, Crime & Law*, 9(1), 87-95.

<https://doi.org/10.1080/10683160308137>

World Health Organization. (2009). *Changing cultural and social norms that support violence*. <https://iris.who.int/handle/10665/44147>

World Values Survey Association. (2020). *World Values Survey wave 7 2017-2022*. <https://www.worldvaluessurvey.org/WVSDocumentationWV7.jsp>

Wright, P., Tokunaga, R., & Kraus, A. (2015). A meta-analysis of pornography consumption and actual acts of sexual aggression in general population studies. *Journal of Communication*, 66(1), 183-205. <https://doi.org/10.1111/jcom.12201>

Ybarra, M. L., Mitchell, K. J., Hamburger, M., Diener-West, M., & Leaf, P. J. (2011). X-rated material and perpetration of sexually aggressive behavior among children and adolescents: Is there a link? *Aggressive Behavior*, 37(1), 1-18. <https://doi.org/https://doi.org/10.1002/ab.20367>

Zimmerman, C., Hossain, M., Yun, K., Gajdadziew, V., Guzun, N., Tchomarova, M., Ciarrocchi, R. A., Johansson, A., Kefurtova, A., Scodanibbio, S., Motus, M. N., Roche, B., Morison, L., & Watts, C. (2008). The health of trafficked women: A survey of women entering posttrafficking services in Europe. *American Journal of Public Health*, 98(1), 55-59. <https://doi.org/10.2105/ajph.2006.108357>

**Tableau 1**

Description des participant.es (caractéristiques sociodémographiques)

Caractéristiques sociodémographiques	<i>n</i>	%
Sexe attribué à la naissance	263	
Masculin	106	40,3
Féminin	157	59,7
Lieu de naissance	259	
Canada	143	55,2
Hors Canada	116	44,8
Nombre d'années depuis immigration	83	
Un an et moins	65	78,3
Plus d'un an	18	21,7
Parentalité	256	
Sans enfant	238	93,0
Avec enfant(s)	18	7,0
État matrimonial	265	
Célibataire	146	55,1
Marié.e	12	4,5
En couple, sans être marié.e	107	40,4
Domaine d'étude	245	
Gestion de projet	49	20,0
Informatique	31	12,7
Ingénierie	25	10,2
Kinésiologie	3	1,2
Physiothérapie	10	4,1
Psychologie	98	40,0
Travail social	29	11,8
Occupation	264	
Sans emploi	132	50,0
Avec emploi	132	50,0
Classe sociale	262	
Haute classe / bourgeoisie	14	5,3
Classe moyenne	210	80,2
Classe ouvrière	38	14,5
Salaire annuel	220	
20 000\$ et moins	143	65,0
20 001\$ à 35 000\$	40	18,2
35 001\$ et plus	37	16,8

Note. N = 265. Certaines variables contiennent des données manquantes. Les *n* peuvent ainsi varier.

**Tableau 2**

## Description des participant.es

Blâme de la victime	<i>n</i>	%		
Crédibilité	262			
Non crédible	23	8,8		
Crédible	239	91,2		
Responsabilité	261			
Non responsable	242	92,7		
Responsable	19	7,3		
Variables indépendantes catégorielles	<i>n</i>	%		
Genre	262			
Masculin	104	39,7		
Féminin	157	59,9		
Autre	1	0,4		
Culture	263			
Caucasienne	198	75,3		
Noire	43	16,3		
Autre	22	8,4		
Niveau d'éducation	265			
Premier cycle	118	44,5		
Cycles supérieurs	147	55,5		
Histoire de victimisation sexuelle	261			
Absence de victimisation	190	72,8		
Présence de victimisation	71	27,2		
Expérience avec industrie du sexe	264			
Absence d'expérience	258	97,7		
Présence d'expérience	6	2,3		
Abus physique à l'enfance	264			
Absence d'abus	84	31,8		
Présence d'abus	180	68,2		
Type de pornographie consommé	177			
Non-déviant	173	97,7		
Déviant	4	2,3		
Racisme	246			
Absence de racisme	244	99,2		
Présence de racisme	2	0,8		
Expérience stigmatisation sociale	265			
Absence d'expérience	166	62,6		
Présence d'expérience	99	37,4		
Variables indépendantes continues	<i>n</i>	<i>M (ET)</i>	Max.	Min.
Âge	262	24,47 (4,88)	19	46
Mythes traite à des fins d'exploitation sexuelle	262	2,59 (0,49)		
Mythes traite	258	2,32 (0,65)		
Mythes agressions à caractère sexuel	261	1,65 (0,60)		
Attitudes envers prostitution	262	3,24 (0,51)		
Fréquence consommation pornographie	262	3,06 (1,94)		
Sexisme	261	2,31 (1,00)		

*Note.* *N* = 265. Certaines variables contiennent des données manquantes. Les *n* peuvent ainsi varier.

**Tableau 3**

Facteurs associés au blâme de la victime

<i>Khi-carrés</i> Variables	Victime non blâmée		Victime blâmée		$\chi^2$	<i>p</i>	<i>V</i>
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%			
Genre					0,929	,335	0,060
Masculin	92	91,1	9	8,9			
Féminin	147	94,2	9	5,8			
Culture					17,541	<,001	0,260
Caucasienne	189 <sub>a</sub>	95,9	8 <sub>a</sub>	4,1			
Noire	35 <sub>a, b</sub>	87,5	5 <sub>a, b</sub>	12,5			
Autre	16 <sub>b</sub>	72,7	6 <sub>b</sub>	27,3			
Niveau d'éducation					0,039	,844	0,012
Premier cycle	109	92,4	9	7,6			
Cycles supérieurs	133	93,0	10	7,0			
Histoire de victimisation sexuelle					0,283	,595	0,033
Absence de victimisation	172	92,5	14	7,5			
Présence de victimisation	67	94,4	4	5,6			
Abus physique à l'enfance					1,187	,276	0,068
Absence d'abus	80	95,2	4	4,8			
Présence d'abus	161	91,5	15	8,5			
Expérience stigmatisation sociale					0,250	,617	0,031
Absence d'expérience	154	93,3	11	6,7			
Présence d'expérience	88	91,7	8	8,3			

  

<i>Test t de Student</i> Variables	Victime non blâmée		Victime blâmée		<i>t</i>	<i>ddl</i>	<i>p</i>	<i>d</i>
	<i>n</i>	<i>M (ET)</i>	<i>n</i>	<i>M (ET)</i>				
Âge	239	24,37 (4,99)	19	25,05 (3,47)	0,583	256	,561	0,139
Mythes traite à des fins d'exploitation	239	2,57 (0,49)	19	2,90 (0,41)	2,879	256	,004	0,686
Mythes traite Mythes agressions à caractère sexuel	237	2,26 (0,62)	17	2,94 (0,67)	4,327	252	<,001	1,086
Attitudes envers prostitution	239	1,60 (0,57)	18	2,22 (0,74)	4,368	255	<,001	1,068
Fréquence consommation pornographie	240	3,23 (0,52)	18	3,29 (0,39)	0,472	256	,637	0,115
Sexisme	240	3,12 (1,96)	18	2,44 (1,65)	-1,420	256	,157	-0,347
	239	2,22 (0,96)	18	3,09 (0,96)	3,691	255	<,001	0,902

*Note.* *N* = 265; *d* = *d* de Cohen; *V* = *V* de Cramér. Intervalle de confiance (IC) 95 %. Certaines variables contiennent des données manquantes. Les *n* peuvent ainsi varier.

## **Conclusion générale**



Le présent essai doctoral avait pour objectif d'étudier le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Le premier objectif de recherche était de fournir des données sur la proportion de ce phénomène auprès d'un échantillon de 265 étudiant.es universitaires de l'UQAC. Les résultats indiquent que 7,3 % des participant.es ont blâmé la victime d'un scénario de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle pour ce qu'elle a vécu. Plus précisément, la proportion obtenue chez les étudiant.es de premier cycle est de 7,6 % et celle obtenue chez les étudiant.es de cycles supérieurs est de 7 %. La seule autre étude ayant à notre connaissance documenté la proportion du blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle est celle de Cunningham et Cromer (2016). Leurs résultats indiquent que 31 % des étudiant.es universitaires de premier cycle ont blâmé la victime d'un scénario de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Une différence notable dans la méthodologie de ces deux recherches est que Cunningham et Cromer ont collecté leurs données via un formulaire en ligne, alors que les données de la présente étude ont été collectées via un questionnaire en format papier administré durant des périodes de cours. La potentielle influence de cette différence méthodologique serait ainsi pertinente à considérer pour les études futures. Par ailleurs, des différences méthodologiques supplémentaires qui peuvent avoir influencé la proportion ainsi que l'intensité du blâme sont les caractéristiques de la victime présentée dans la vignette. En effet, dans la présente

étude et les six autres ayant à notre connaissance évalué le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, l'âge de la victime varie : 13 ans pour deux recherches (Cunningham & Cromer, 2016; Nguyen, 2018) en plus de celle-ci, 16 ans (Menaker & Franklin, 2013), âge adulte (Digidiki & Baka, 2020) et non spécifié (Casarella-Espinoza, 2015; Wiener et al., 2021). Similairement, le genre de la victime présentée varie aussi entre neutre pour deux études (Cunningham & Cromer, 2016; Nguyen, 2018) en plus de la nôtre, puis féminin pour les autres. Ainsi, il serait intéressant pour de futures recherches de porter une attention plus particulière à l'influence de ces paramètres, en plus de l'ethnicité de la victime abordée dans la discussion du Chapitre premier, sur la perception des participant.es. Hormis ces hypothèses, il existe peut-être une réelle diminution du blâme attribué aux victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle par la société dans les dernières années. En effet, de nombreux efforts de sensibilisation ont été effectués quant à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle (Gouvernement du Canada, 2019; United Nations Office on Drugs and Crime, 2021), mais aussi quant à la victimisation de façon plus générale (voir l'Introduction générale) et la santé mentale. Parmi les moyens mis en place pour sensibiliser la population sur la santé mentale se trouvent notamment la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales au Canada et la Journée mondiale de la santé mentale, toutes deux inaugurées en 1992 (Gouvernement du Canada, 2016; WFMH World Mental Health Day, 2024). Globalement, il est facilement possible de constater que la stigmatisation quant à ces différents enjeux sociaux est fortement dénoncée et que les initiatives de sensibilisation sont largement documentées. Toutefois, il existe très peu,

voire pas du tout, de données quantitatives traitant de la proportion de la stigmatisation à travers les années. Ce déficit d'informations entrave l'évaluation des retombées des actions entreprises pour contrer ce phénomène. Ainsi, dans les futures études portant sur des sujets comme le blâme des victimes et sur d'autres thèmes qui suscitent la stigmatisation de groupes d'individus (p. ex. victimisation de façon plus générale, santé mentale, prostitution), il serait pertinent de fournir des données sur la proportion du blâme, des préjugés ou de la stigmatisation. Il est également possible que la culture québécoise puisse avoir un lien avec la prévalence du blâme plus faible au sein de la présente étude. En effet, outre la culture de laquelle ils et elles sont issu.es, tous.les participant.es résidaient au Québec au moment de la collecte de données. Des différences culturelles propres au Québec sont effectivement relevées dans la littérature depuis plusieurs années, notamment au niveau d'une plus grande égalité entre les genres (Gosselin & van der Vlugt, 2020). Cette précision pourrait expliquer la plus faible prévalence du blâme obtenue, d'autant plus considérant que le sexisme est significativement associé au blâme.

Le second objectif de recherche du présent essai était de fournir des données sur les facteurs associés au blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Pour ce faire, l'analyse des données a été effectuée en utilisant un test *t* de Student et des khi-carrés. Les résultats démontrent une relation significative entre le blâme de la victime et cinq des variables étudiées. Effectivement, il apparaît que les individus appartenant à une culture autre que caucasienne et noire ( $p < 0,001$ ), davantage sexistes ( $p < 0,001$ ) et qui adhéraient davantage aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle ( $p = 0,004$ ), la traite des personnes ( $p < 0,001$ )

et les agressions à caractère sexuel ( $p < 0,001$ ) étaient plus nombreux à blâmer la victime. Ces résultats permettent de clarifier le profil des individus à sensibiliser en priorité sur cet enjeu social. Notamment, des campagnes ou d'autres efforts de sensibilisation pourraient être effectués dans des lieux stratégiques, en présentiel et en ligne. Une revue de littérature ou une recherche empirique serait pertinente pour déterminer sur quoi devraient précisément porter ces initiatives, quelles stratégies pourraient être mises en place et dans quelle mesure ces résultats pourraient guider les efforts législatifs en matière de lutte contre la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Il pourrait d'autant plus être intéressant d'inclure à ces réflexions des facteurs reliés à l'actualité sociopolitique. Par exemple, dans le contexte actuel où l'on observe que les droits des femmes sont sous pression depuis la dernière élection aux États-Unis (Couturier, 2025), il est pertinent de se demander comment ces dynamiques influencent-elles temporairement les perceptions du blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

En revanche, aucune relation significative n'a été trouvée entre le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et les huit variables suivantes : le genre, le niveau d'éducation, l'âge, l'histoire de victimisation sexuelle, les attitudes envers la prostitution, l'abus physique à l'enfance, la fréquence de consommation de pornographie et les expériences relatives à la stigmatisation sociale. Des hypothèses visant à tenter d'expliquer ces résultats et des pistes de réflexion pour les études futures sont présentées dans le Chapitre premier. Par exemple, il semblerait judicieux de vérifier la perception de blâme envers soi chez les personnes qui rapportent un historique de victimisation sexuelle, ainsi que d'évaluer dans une même étude le blâme des victimes de

la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et le blâme des victimes en général. Autrement, les variables de l'expérience antérieure avec l'industrie du sexe, du type de pornographie consommé et du racisme ont été rejetées des analyses, étant donné que trop peu de participant.es ont choisi les catégories dichotomiques suivantes : présence d'expérience antérieure avec l'industrie du sexe, consommation de pornographie déviante et présence de racisme. Un facteur méthodologique qui pourrait avoir participé au faible taux d'endossement de ces variables est l'administration du questionnaire en format papier durant des périodes de cours. En effet, comme mentionné dans le Chapitre premier, la littérature indique que les répondant.es peuvent se sentir plus à l'aise de répondre honnêtement à des questions sensibles via des questionnaires en ligne, en raison de la perception accrue d'anonymat associée, qui suscite moins de biais de désirabilité sociale (Heerwegh, 2009; Kays et al., 2012; Mandellos et al., 2019). Réévaluer via un questionnaire en ligne ces trois variables, qui réfèrent à des sujets sensibles, semblerait donc pertinent.

Cet essai doctoral est novateur, par les données qu'il fournit sur le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, un sujet peu documenté dans la littérature. Il s'agit de la seconde étude qui documente la proportion de ce phénomène. Cette étude évalue pour la première fois le lien entre le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et les variables des attitudes envers la prostitution, de l'abus physique à l'enfance, de la fréquence de consommation de pornographie, du niveau d'éducation, de l'âge, du type de pornographie consommé, du sexisme, du racisme et des expériences relatives à la stigmatisation sociale. Il s'agit

d'autant plus de l'une des rares études qui évaluent le lien entre la tendance à blâmer les victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et les variables du genre, de la culture, de l'histoire de victimisation sexuelle, de l'expérience antérieure avec l'industrie du sexe, ainsi que de l'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, la traite des personnes et les agressions à caractère sexuel.

Cet essai comporte plusieurs implications. Les professionnel.les disposent maintenant de deux nouveaux outils en français pour évaluer l'adhésion aux mythes entourant la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et la traite des personnes (originellement la *Sex Trafficking Attitudes Scale* et la *Human Trafficking Myths Scale*). Cette étude a d'ailleurs démontré une relation significative entre ces deux variables et le blâme, ce qui renforce la pertinence d'encourager l'utilisation de ces échelles. De plus, il s'agit à notre connaissance de la première étude francophone à étudier la proportion et les facteurs associés au blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Elle ouvre donc la voie à d'éventuels travaux menés par d'autres chercheur.euses francophones, qui pourront utiliser les deux échelles mentionnées ci-haut ainsi que la vignette qui a aussi été traduite de l'anglais vers le français. Par ailleurs, les résultats de cette étude mettent en lumière les caractéristiques individuelles associées au blâme de la victime, offrant ainsi des pistes pour orienter les futures initiatives de sensibilisation vers les populations les plus concernées. Ces résultats pourraient également guider les efforts législatifs et judiciaires en favorisant une meilleure prise en compte des perceptions sociales dans l'élaboration de lois ou de programmes visant à réduire le blâme des victimes et à améliorer leur accès à la justice. En somme, il importe de poursuivre les recherches

sur le blâme des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle et d'autres enjeux sociaux, tant pour favoriser leur mieux-être et prévenir leur victimisation secondaire que pour agir en amont, en s'attaquant aux causes systémiques pouvant ultimement prévenir la victimisation.

**Références de l'introduction et de la conclusion**



- American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association (7th ed.)*. American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/0000165-000>
- Burt, M. R. (1980). Cultural myths and supports for rape. *Journal of Personality and Social Psychology*, 38(2), 217-230. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.38.2.217>
- Casarella-Espinoza, M. (2015). *Whose fault is it anyway? Comparison of victim blaming attitudes towards sex trafficking and sexual assault across gender and two ethnic groups* [Thèse de doctorat]. California School of Professional Psychology. [www.proquest.com/dissertations-theses/whose-fault-is-anyway-comparison-victim-blaming/docview/1620539430/se-2?accountid=14722](http://www.proquest.com/dissertations-theses/whose-fault-is-anyway-comparison-victim-blaming/docview/1620539430/se-2?accountid=14722)
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels. (2024). *Centre d'aide aux victimes d'actes criminels*. <https://cavac.qc.ca>
- Code criminel, L.R.C., 1985, c. C-46*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/>
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. (2017). *Indemnisation des victimes d'actes criminels*. <https://www.ivac.qc.ca/Pages/default.aspx>
- Couturier, J. (2025). Un recul des droits des femmes aux États-Unis ? *L'Itinéraire*. <https://www.itineraire.ca/un-recul-des-droits-des-femmes-aux-etats-unis/>
- Cunningham, K. C., & Cromer, L. D. (2016). Attitudes about human trafficking: Individual differences related to belief and victim blame. *Journal of Interpersonal Violence*, 31(2), 228-244. <https://doi.org/10.1177/0886260514555369>
- Digidiki, V., & Baka, A. (2020). Who's to blame in the sex trafficking of women: Situational and individual factors that define a "deserving victim". *Journal of Human Trafficking*, 8(4), 353-366. <https://doi.org/10.1080/23322705.2020.1827861>
- Farrell, A., & Kane, B. (2020). Criminal justice system responses to human trafficking. Dans J. Winterdyk, & J. Jones (Éds.), *The Palgrave international handbook of human trafficking* (pp. 641-657). Springer. [https://doi.org/10.1007/978-3-319-63058-8\\_40](https://doi.org/10.1007/978-3-319-63058-8_40)

- Felson, R. B., & Palmore, C. C. (2021). Traditionalism and victim blaming. *Journal of Social Psychology*, 161(4), 492-507.  
<https://doi.org/10.1080/00224545.2021.1896466>
- Gosselin, J., & van der Vlugt, E. (2020). *Inégalités de genre : le Québec parmi les meilleurs ?* Observatoire québécois des inégalités.  
[https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/09/OQI-Inegalites-genre-Quebec-parmi-meilleurs1\\_compressed.pdf](https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2023/09/OQI-Inegalites-genre-Quebec-parmi-meilleurs1_compressed.pdf)
- Gouvernement du Canada. (2012). *Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes*.  
<https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/ntnl-ctn-pln-cmbt/ntnl-ctn-pln-cmbt-fra.pdf>
- Gouvernement du Canada. (2016). *La Semaine de sensibilisation aux maladies mentales*.  
<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/nouvelles/2016/10/semaine-sensibilisation-maladies-mentales.html>
- Gouvernement du Canada. (2017). *Charte canadienne des droits des victimes*. Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels.  
[https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2018/jus/J84-5-4-2017-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2018/jus/J84-5-4-2017-fra.pdf)
- Gouvernement du Canada. (2019). *Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes, 2019-2024*. Sécurité publique Canada.  
<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2019-ntnl-strtgy-hmnn-trffc/2019-ntnl-strtgy-hmnn-trffc-fr.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2025). *Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels*.  
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/justice/favac>
- Gravelin, C. R., Biernat, M., & Bucher, C. E. (2018). Blaming the victim of acquaintance rape: Individual, situational, and sociocultural factors. *Frontiers in Psychology*, 9, 2422. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2018.02422>
- Gray, N. B., Palileo, G. J., & Johnson, G. D. (1993). Explaining rape victim blame: A test of attribution theory. *Sociological Spectrum*, 13(4), 377-392.  
<https://doi.org/10.1080/02732173.1993.9982040>
- Grubb, A., & Turner, E. (2012). Attribution of blame in rape cases: A review of the impact of rape myth acceptance, gender role conformity and substance use on victim blaming. *Aggression and Violent Behavior*, 17(5), 443-452.  
<https://doi.org/10.1016/j.avb.2012.06.002>

- Heerwegh, D. (2009). Mode differences between face-to-face and web surveys: An experimental investigation of data quality and social desirability effects. *International Journal of Public Opinion Research*, 21(1), 111-121. <https://doi.org/10.1093/ijpor/edn054>
- Heider, F. (1958). *The psychology of interpersonal relations*. Wiley.
- Idisis, Y., Ben-David, S., & Ben-Nachum, E. (2007). Attribution of blame to rape victims among therapists and non-therapists. *Behavioral Sciences & the Law*, 25(1), 103-120. <https://doi.org/10.1002/bsl.721>
- Johnson, L. M., Mullick, R., & Mulford, C. L. (2002). General versus specific victim blaming. *The Journal of Social Psychology*, 142(2), 249-263. <https://doi.org/10.1080/00224540209603898>
- Jones, E. E., & Davis, K. E. (1965). From acts to dispositions: The attribution process in person perception. Dans L. Berkowitz (Éd.), *Advances in Experimental Social Psychology* (Vol. 2, pp. 219-266). Academic Press. [https://doi.org/10.1016/S0065-2601\(08\)60107-0](https://doi.org/10.1016/S0065-2601(08)60107-0)
- Kelley, H. H. (1972). *Causal schemata and the attribution process*. General Learning Press.
- Kays, K., Gathercoal, K., & Buhrow, W. (2012). Does survey format influence self-disclosure on sensitive question items? *Computers in Human Behavior*, 28(1), 251-256. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2011.09.007>
- Landström, S., Strömwall, L. A., & Alfredsson, H. (2016). Blame attributions in sexual crimes: Effects of belief in a just world and victim behavior. *Nordic Psychology*, 68(1), 2-11. <https://doi.org/10.1080/19012276.2015.1026921>
- Lerner, M. J. (1980). *The belief in a just world: A fundamental delusion*. Springer. <https://doi.org/10.1007/978-1-4899-0448-5>
- Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels*, L.Q., 1988, c. A-13.2, <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-13.2#:~:text=La%20victime%20d'un%20acte,1988%2C%20c.>
- Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement*, L.Q., 2021, c. P-9.2.1, <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-9.2.1>
- Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C., 2001, c. 27, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-2.5/textecomplet.html>

- Lonsway, K. A., & Fitzgerald, L. F. (1994). Rape myths: In review. *Psychology of Women Quarterly*, 18(2), 133-164. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.1994.tb00448.x>
- Mandellos, G., Tsipianitis, D., & Lymberopoulos, D. (2019). Can information technology affects people's behavior and opinion? A way to identify it. *IFAC-PapersOnLine*, 52(25), 498-503. <https://doi.org/10.1016/j.ifacol.2019.12.593>
- Mawby, R. I., & Walklate, S. (1994). *Critical victimology: International perspectives*. SAGE Publications. <https://doi.org/10.4135/9781446250587>
- Menaker, T., & Franklin, C. (2013). Commercially sexually exploited girls and participant perceptions of blameworthiness: Examining the effects of victimization history and race disclosure. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(10), 2024–2051. <https://doi.org/10.1177/0886260512471078>
- Menaker, T., & Franklin, C. (2015). Gendered violence and victim blame: Subject perceptions of blame and the appropriateness of services for survivors of domestic sex trafficking, sexual assault, and intimate partner violence. *Journal of Crime and Justice*, 38(3), 395–413. <https://doi.org/10.1080/0735648X.2014.996321>
- Murvarian, L., Saavedra-Macías, F. J., & Infanti, J. J. (2023). Public stigma toward women victims of intimate partner violence: A systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 73, 101877. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2023.101877>
- Nations Unies. (2000). *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*. [https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/ProfessionalInterest/ProtocolTraffickingInPersons\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/ProfessionalInterest/ProtocolTraffickingInPersons_fr.pdf)
- Nguyen, T. H. (2018). *Sex trafficking and the attribution of blame: A comparison between Vietnamese and American perception of sex-trafficked individuals* [Thèse]. Liberty University. <https://digitalcommons.liberty.edu/honors/810>
- Ross, L. (1977). The intuitive psychologist and his shortcomings: Distortions in the attribution process. Dans L. Berkowitz (Éd.), *Advances in Experimental Social Psychology* (Vol. 10, pp. 173-220). Academic Press. [https://doi.org/10.1016/S0065-2601\(08\)60357-3](https://doi.org/10.1016/S0065-2601(08)60357-3)
- Sprankle, E., Bloomquist, K., Butcher, C., Gleason, N., & Schaefer, Z. (2018). The role of sex work stigma in victim blaming and empathy of sexual assault survivors. *Sexuality Research and Social Policy*, 15(3), 242–248. <https://doi.org/10.1007/s13178-017-0282-0>

- Suarez, E., & Gadalla, T. M. (2010). Stop blaming the victim: A meta-analysis on rape myths. *Journal of Interpersonal Violence*, 25(11), 2010-2035. <https://doi.org/10.1177/0886260509354503>
- United Nations Office on Drugs and Crime. (2021). *Global report on trafficking in persons 2020*. [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tip/2021/GLOTiP\\_2020\\_15jan\\_web.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/tip/2021/GLOTiP_2020_15jan_web.pdf)
- Weiner, B. (1980). *Human motivation*. Holt, Rinehart and Winston.
- WFMH World Mental Health Day. (2024). *About The World Mental Health Day*. <https://wmhdoofficial.com/about-the-world-mental-health-day/>
- Wiener, R. L., Berry, M. C., Wertheimer, J., Petty, T., & Martinez, J. (2021). The public's judgment of sex trafficked women: Blaming the victim? *Journal of Experimental Psychology: Applied*, 27(3), 529-545. <https://doi.org/10.1037/xap0000352>
- Wilson, L. C., Farley, A., & Horton, S. F. (2022). The impact of victim blaming and locus of control on mental health outcomes among female sexual assault survivors. *Violence Against Women*, 28(15-16), 3785–3800. <https://doi.org/10.1177/10778012221088304>
- Zhang, Y., Shah, D., Foley, J., Abhishek, A., Lukito, J., Suk, J., Kim, S. J., Sun, Z., Pevehouse, J., & Garlough, C. (2019). Whose lives matter? Mass shootings and social media discourses of sympathy and policy, 2012–2014. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 24(4), 182-202. <https://doi.org/10.1093/jcmc/zmz009>

**Appendice A**  
Vignette clinique

**Veillez lire la vignette suivante :**

À 13 ans, Jessie s'est enfui.e de chez lui/elle afin d'échapper à un père violent. En quelques jours, Jessie s'est lié.e d'amitié avec un homme qui a dit qu'il prendrait soin de lui/elle. Jessie a eu des relations sexuelles avec lui en échange d'un abri, de nourriture et de vêtements. L'homme lui a dit qu'il le/la garderait en sécurité mais l'a rapidement obligé.e à avoir des relations sexuelles avec d'autres personnes pour faire de l'argent.

**Après avoir lu la vignette, veuillez répondre aux deux questions suivantes :**

	Définitivement faux	Plutôt faux	Probablement faux	Probablement vrai	Plutôt vrai	Définitivement vrai
1. Cette situation est crédible	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6
2. Jessie est responsable de la situation	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6

## **Appendice B**

Attestation d'*authorship* et de responsabilité pour l'ensemble de l'essai



Une attestation d'*authorship* et de responsabilité confirme que Mélanie Boudreau est l'auteure principale pour l'ensemble du présent essai, dont l'article qui y est inclus. Cette attestation a été fournie à la direction du programme de doctorat en psychologie ainsi qu'au Décanat des études de l'UQAC.

**Appendice C**  
Approbation du comité d'éthique

Cet essai doctoral a fait l'objet d'une certification éthique. Le numéro du certificat est 2024-1016. Il a été émis le 23 octobre 2023. Un renouvellement a également été obtenu en date du 3 octobre 2024.